



HAL
open science

Les grandes transformations de la France rurale, de l'agriculture et de l'élevage des chèvres depuis la fin du 19^e siècle

Frantz Jenot, Jean-Claude Le Jaouen, Claire Delfosse, Martine Napoleone

► To cite this version:

Frantz Jenot, Jean-Claude Le Jaouen, Claire Delfosse, Martine Napoleone. Les grandes transformations de la France rurale, de l'agriculture et de l'élevage des chèvres depuis la fin du 19^e siècle. Histoire des régions caprines Françaises: entre internalisation et relocalisation, modernité et tradition, 2022, 978-2-7380-1443-7. 10.17180/t528-2045-ch3 . hal-03539012

HAL Id: hal-03539012

<https://hal.inrae.fr/hal-03539012>

Submitted on 11 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Histoire des régions caprines françaises

entre
internationalisation et relocalisation,
modernité et tradition



Ouvrage collectif sous
la direction de :

Martine Napoléone,
Frantz Jénot,
Bernard Leboeuf,
Jean Claude Le Jaouen

Image de couverture © Dessin de Luc Ballon, Tête de bouc de race alpine, illustrant la couverture du compte rendu de la deuxième conférence internationale de l'élevage caprin - Tours, publié par l'ITOVIC en 1971.

Appui à l'édition et mise en forme du e-book :
Christelle Raynaud, INRAE SDAR Montpellier

2022

© INRAE, © Société d'Ethnozootechnie

ISBN: 978-2-7380-1443-7
Code EAN : 978 273 8014436
DOI: 10.17180/t528-2045

Les grandes transformations de la France rurale, de l'agriculture et de l'élevage des chèvres depuis la fin du 19^e siècle

Frantz JENOT*, Jean Claude LE JAOUEN,
Claire DELFOSSE, Martine NAPOLEONE

Résumé

Avant d'entrer dans l'histoire de chacune des régions caprines, nous retraçons dans cette partie introductive les grandes transformations qui ont marqué la France rurale et affecté la production caprine depuis la fin du 19^e siècle. Nous distinguerons trois périodes, la fin de la paysannerie (avant 1960), la modernisation de l'agriculture et de l'élevage et l'industrialisation de la transformation laitière, mais aussi le retour à la terre dans certaines régions (de 1960 à 1990), ainsi que de l'époque actuelle marquée par un double mouvement de globalisation des échanges et de territorialisation des activités ainsi que par le développement des questions environnementales et de bien-être animal (depuis 1990).

Mots-clés : Modernisation de l'agriculture, structuration des filières, organisation de la distribution, internationalisation, relocalisation, éleveurs caprins, transformation artisanale des fromages, industrie laitière, historique de l'élevage caprin.

AVANT 1960, PAYSANNERIE ET ACTIVITES ARTISANALES DE TRANSFORMATION : UNE ECONOMIE VIVRIERE

Partie écrite par Jean Claude LE JAOUEN et Claire DELFOSSE

Longtemps la chèvre a joué un rôle important dans la plupart des campagnes françaises (Delfosse, 2007), mais elle semble avoir été généralement ignorée, voire considérée comme un animal néfaste. Si on considère les écrits historiques consacrés à l'élevage, il est

* Auteur de correspondance : frcap@orange.fr

rarement fait mention de la production caprine. Il faudra attendre 1906 pour que Joseph Crépin publie son livre intitulé « La chèvre, son histoire, son élevage pratique, ses bienfaits, ses services » pour disposer de quelques références, en particulier sur les races exotiques; la chèvre commune, dans ses diverses variétés régionales, ne suscitant que de l'indifférence. Les réalités de l'élevage caprin rural sont pratiquement ignorées, alors que la France compte près d'un million et demi de caprins à la fin de la seconde guerre mondiale. Il faudra attendre la période charnière des années 1950-1960 pour que les prémices du renouveau caprin se dessinent.

Fin 19^e siècle, la chèvre est très présente dans les campagnes et régions ouvrières

On la retrouve dans les pays de montagne où elle se mélange aux troupeaux d'ovins et de bovins, dans les campagnes méridionales où les bovins sont plus rares, mais aussi dans les campagnes du nord et de l'est, y compris dans les régions ouvrières. Dans les pays de grande culture, les régions viticoles ou spécialisées dans la viande comme le Charolais-Brionnais, les chèvres répondent aux besoins alimentaires fondamentaux et procurent un revenu aux populations précaires grâce à ses fromages. Elle assure aussi l'apport de protéines animales par son lait pour les populations qui disposent de peu de revenus et sans bovins (Encadré 1). L'imagerie populaire associe la chèvre aux vieilles femmes ou aux enfants qui les gardent au bord des chemins. Les chèvres sont aussi présentes en ville de façon saisonnière, avec les troupeaux de transhumants. Les bergers, souvent Béarnais vendent le lait directement aux habitants de Bordeaux, Paris, Dijon, Royan...(Figure 1). Jean Noël Passal et Fanny Thuault ont décrit très en détail leurs périples à travers toute la France et même au-delà, dans l'article de la région grand Ouest, (partie Pyrénées). A la campagne et en ville la viande de chevreau est très appréciée lors de repas de fêtes, à Noël et/ou à Pâques, que ce soit en Corse, en Bresse, en Cévennes, en Poitou, etc... Salée



ou sous forme de saucisson, c'est un aliment plus quotidien et populaire. La peau de chèvre et de chevreau est utilisée à des fins industrielles (ganterie de Grenoble et chamoiserie de Niort par exemple).

Figure 1 : Petit métier parisien, chevrier.
(© Collection Jean Noël Passal).

Dans les fermes la chèvre rend également des services : réputée pour son caractère nourricier, elle allaite l'agneau que la brebis dédaigne, le poulain ou le veau. Quelques fromages de chèvre sont célèbres au 19^e siècle, notamment celui des chèvres du Mont d'Or du Lyonnais qui a fait l'objet d'une monographie au début du 19^e siècle. De même voit-on apparaître le nom de quelques fromages de chèvre dans les ouvrages de techniques laitières du 19^e siècle. Le lait des chèvres entre dans la composition de nombreux fromages dont la fabrication n'est pas encore normée comme le roquefort, le bleu de Sassenage, les tomes des Savoie...

Des animaux peu reconnus des agronomes, des forestiers et des pouvoirs publics

Pâturant au bord des chemins, dans les espaces collectifs, dans les forêts, la chèvre n'est pas appréciée des agronomes et encore moins des forestiers, qui, tout au long du 19^e siècle, cherchent à l'interdire ; suscitant d'ailleurs des réactions vives des villageois pour lesquels elle constituait une ressource vitale (Figure 2). Dans les Alpes, par exemple, les forestiers prônent le développement de l'élevage bovin pour développer la production de gruyère. Les fruitières se développent alors dans les Savoie et en Isère et refusent de collecter le lait de chèvre avec celui des vaches.

Le désintérêt et la disgrâce des chèvres se retrouvent dans les ouvrages d'agriculture et dans les grandes enquêtes statistiques. Ainsi apparaissent-elles peu dans l'enquête sur le commerce des produits agricoles d'origine animale de 1908 et dans l'enquête de 1901 sur l'industrie laitière (qui ne recense pas seulement les produits laitiers d'origine industrielle comme nous l'entendons aujourd'hui). Ainsi dans le département de l'Ain alors que les chèvres sont bien présentes et que leurs fromages tout comme les chevreaux sont ramassés par les coquetiers, leur présence est à peine mentionnée dans les grandes enquêtes statistiques. De même, rares sont les fromages de chèvre signalés dans l'enquête de 1901. Les enquêteurs notent la renommée des fromages de la région d'Apt, mais soulignent qu'ils sont concurrencés désormais sur les marchés par des fromages "à succès" comme le brie et le camembert.



Figure 2 : Auvergne, vente de chevreaux sur un marché, (© Revue La Chèvre).

Ce que montrent aussi les grandes enquêtes de 1901 et de 1908, c'est que le lait de chèvre ne participe pas de "l'industrialisation" de la fabrication fromagère ; au contraire, il en pâtit car les fromages de chèvre sont copiés et produits à partir de lait de vache. La chèvre commence à être réhabilitée dans l'entre-deux-guerres. Des régionalistes font l'éloge de cet animal, symbole de campagnes "éternelles" et à l'origine de fromages locaux participant de la réputation gastronomique de quelques régions. Elle est aussi reconnue comme importante pour l'alimentation des villes par quelques hygiénistes. Alors que l'on sait désormais que la tuberculose peut se transmettre de la vache à l'homme par le lait, quelques défenseurs de la chèvre supposent que ce n'est pas le cas avec cet animal et prônent l'usage du lait de chèvre pour les nourrissons. Ainsi, la chèvre commence à faire l'objet de sélection autour de deux races l'algèroise et la poitevine.

Encadre 1 : Quelques chèvres dans de petites structures.

Extraits de l'étude : Le marché du fromage de chèvre, (Le Jaouen, 1967). Au début du 19^e siècle on trouvait des chèvres dans la plupart des exploitations, c'était la célèbre "vache du pauvre" qui fournissait le lait de chaque jour et un peu d'argent frais grâce à la vente des fromages, tout en se contentant de brouter la "rame" des taillis et l'herbe des talus. Entre 1930 et 1950 les effectifs caprins ont régulièrement diminué : de 1,67 million de têtes le cheptel est tombé à 1,29 million dans les années cinquante, avec certains traits caractéristiques.

- la chèvre est essentiellement un animal de petites exploitations : 82 % d'entre elles ont moins de 30 hectares.
- les troupeaux de chèvres ont de faibles effectifs : 3,2 animaux en moyenne par exploitation.
- l'élevage de la chèvre n'est que rarement la spéculation principale des exploitations, c'est surtout un élevage d'appoint et de subsistance basé sur un système de cueillette.

Début 19^e siècle, la sélection caprine démarre et redore l'image de la chèvre

Joseph Crépin, membre de la société d'acclimatation, prône l'élevage de chèvre au foyer pour alimenter les nourrissons (Crépin, 1919). Profitant d'un besoin de lait de consommation pour alimenter les villes mais aussi de l'organisation des premiers congrès internationaux de la chèvre ainsi que de la création de l'Office des races, il se rapproche de Dechambre le président de cet Office, pour définir avec lui les premiers standards caprins. Ce sont pour l'essentiel des standards de races exotiques. Toutefois, il fonde le Livre de la chèvre de race pure (race algèroise), un livre privé et une revue : « La chèvre au foyer ».

Les membres du club de la chèvre de race pure sont essentiellement des femmes issues de la noblesse ou épouses de riches propriétaires. Elles viennent de la région parisienne et de régions rurales où la chèvre est très présente comme dans les départements du Rhône, la Mayenne, dans la Touraine et le Berry. Cet intérêt pour la chèvre amène, dans l'Indre, le comte de la Rochefoucauld, à Saulzais-le-Potier, à fonder, en 1938 un goat-book pour améliorer la race berrichonne avec des chèvres alpines.

Parallèlement une amorce de sélection se développe autour de la chèvre du Poitou. En 1906, les éleveurs caprins sous l'impulsion du pasteur Eynard fondent la première coopérative traitant du lait de chèvre à Bougon (Figure 3). Cette fromagerie coopérative se développe et a très vite une action en faveur de la race poitevine (définition de la race et mesures pour l'améliorer). D'autres coopératives se mettent à collecter le lait de chèvre dans les Deux-Sèvres, incluant ainsi la chèvre et ses produits dans le développement de l'industrie fromagère. En 1925, une épidémie de fièvre aphteuse décime une grande partie des troupeaux. On introduit des chèvres alpines venant de la région de Saint-Marcellin (Isère) . En 1936, le laboratoire laitier de Surgères, dédié au beurre des Charentes, fait des analyses du lait de la chèvre poitevine et prouve que son lait est plus riche que celui des alpines. Il conforte ainsi les défenseurs de la race poitevine face au puissant Club de la race alpine, que ses promoteurs avaient réussi à implanter dans la vallée du Cher ainsi que sur le plateau de Sainte-Maure et les cantons de Loches et Chinon.

La reconnaissance progressive du rôle de la chèvre dans l'économie rurale est attestée par la place que lui donnent les auteurs des monographies agricoles départementales rédigées



Figure 3 : Une des premières étiquettes de la fromagerie de Bougon, (www.terredeschèvres.fr).

après la grande enquête statistique agricole de 1929 (Encadré 2). La carte de l'élevage caprin s'est sensiblement modifiée depuis le 19^e siècle ; sa répartition n'est plus diffuse; elle tend à se concentrer dans la région Centre étendue à Poitou-Charentes, en région Rhône-Alpes et en Corse (Figure 4). Cette "spécialisation" territoriale est à mettre en rapport avec la carte des fromages de chèvre établie à la même date. En effet, dans les départements où elle participait à des systèmes ovins transhumants elle régresse. La consommation de viande et de charcuterie de chèvre diminue dans les régions où il ne s'agissait que d'un aliment de pauvreté.

¹ Le Saint-Marcellin est un fromage fait avec du lait de vache. Le Saint-Félicien était un fromage de chèvre. Il est maintenant fabriqué avec du lait de vache.

Encadré 2 : La chèvre richesse méconnue (1945).

Extraits d'une publication de 1945 intitulée "La chèvre, son rôle économique et social en France" par Pierre Charon, Ingénieur Agricole, éleveur chevrier, Directeur des Services Agricoles d'Eure-et-Loire.

L'élevage de la chèvre est dans notre pays, il convient de l'avouer, fort négligé. Avant la guerre, nous avions peut-être des excuses de délaissier la production caprine ; aujourd'hui, il n'en subsiste aucune.

Il faut mettre la chèvre à la mode, s'y intéresser, provoquer une émulation entre les éleveurs, organiser, coordonner leurs efforts, encourager toutes les initiatives et surtout les plus modestes.

Sans préjuger des demandes qui seront faites par les Alliés au titre des réparations de guerre, il est permis d'espérer que nous obtiendrons de nos anciens adversaires un certain nombre d'animaux sélectionnés pour reconstituer notre cheptel amoindri, atteint plus ou moins dans sa productivité par 5 années de réquisitions et de privations alimentaires. La chèvre, officiellement oubliée ou dédaignée jusqu'ici, peut apporter une contribution appréciable au relèvement de notre pays qui a besoin de toutes les énergies et toutes les ressources disponibles. En outre, cette minuscule laitière est, pour les humbles, un auxiliaire très précieux.

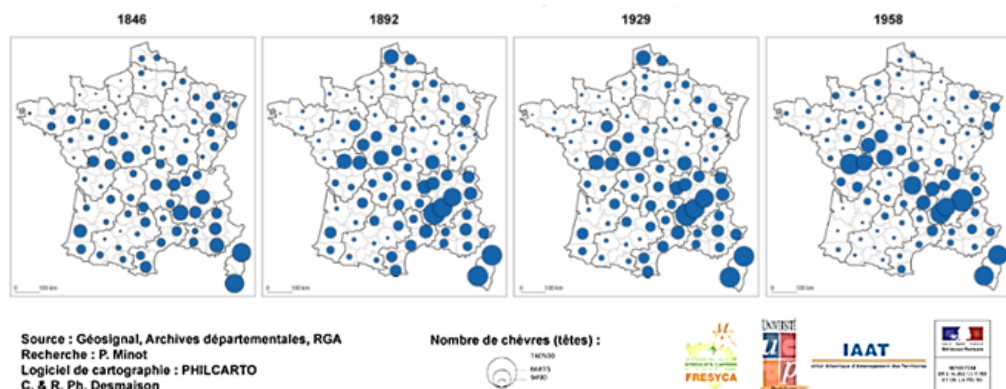


Figure 4 : Dynamique de la population caprine française entre 1846 et 1958 : début de délocalisation et concentration caprine des zones montagneuses vers les plaines. (Figure extraite de Jénot, 2008).

Les débuts de la structuration du commerce de fromages de chèvre en France

A l'inverse de la viande de chèvre, les fromages accèdent aux grands marchés urbains dont ceux de Paris et de Lyon. L'essor du réseau ferré dès la fin du 19^e siècle a grandement favorisé la création de débouchés en permettant d'approvisionner les grandes agglomérations.

Ce fut le cas, par exemple, pour le crottin de Chavignol avec la gare de Cosne-sur-Loire en 1880 qui a permis d'acheminer le fromage à Paris, ou du fameux train Le Picodon qui transportait les picodons de Dieulefit à Montélimar (voir les articles des régions Centre-Val de Loire et Rhône-Alpes). Des commerçants spécialisés (des ramasseurs-affineurs) s'installent, ils collectent les fromages sur les marchés locaux, les affinent et les commercialisent dans les grandes villes. Par exemple, le premier ramasseur-affineur de crottin de Chavignol s'est installé en 1924 ; les maisons de collecteurs de Poitiers se structurent également.

Ces fromages étant renommés, ils font l'objet de contrefaçons "industrielles" au lait de vache (plus faciles à collecter et avec moins de variations saisonnières) ; ce que déplorent des acteurs locaux, comme le vétérinaire Vieilly pour le fromage de Saint-Marcellin qui réclame une protection pour ce fromage. En effet, les premiers décrets d'application de la loi de 1945 sur la Répression des Fraudes commencent à définir les produits laitiers dans les années 1920-1930 et le roquefort a obtenu une loi le protégeant au titre de l'appellation d'origine en 1925. Toutefois ces textes ne sont pas favorables aux fromages de chèvre : l'appellation roquefort interdit l'adjonction de lait de chèvre au lait de brebis et aucun fromage de chèvre n'est défini, ni protégé par la loi de 1935 définissant le fromage et les principales variétés de fromages. La chèvre doit encore pâtir de sa mauvaise image et les éleveurs et producteurs pas assez puissants, ni assez organisés pour obtenir une protection.

Des systèmes d'élevage encore très traditionnels

Pâtissant d'une mauvaise image, associée en permanence au cliché ressassé de vache du pauvre c'est-à-dire l'animal des petits, des pauvres, des femmes, des pays déshérités, méprisé par les notables et les zootechniciens attirés, l'élevage de la chèvre joue cependant un rôle économique et social important dans la vie quotidienne de très nombreuses fermes. De façon schématique, nous distinguons trois grands types de systèmes d'élevage, bien différenciés, qui ont cohabité pendant longtemps :

- Les petits élevages familiaux de quelques chèvres (rarement plus de 10 ou 15) qui sont largement répandus dans la plupart des régions françaises. Ils constituent la grande majorité des troupeaux et des cheptels. C'est essentiellement l'affaire des paysannes qui en tirent lait, fromages et viande pour la consommation familiale le surplus étant vendu sur les marchés de proximité. Ces petits ateliers sont le "porte-monnaie" familial dont la fonction économique et sociale a toujours été une réalité significative. Ces élevages ont, de nos jours, pratiquement disparu.

- Les grands troupeaux, parfois transhumants, ovins et caprins des régions méridionales dont les effectifs dépassaient souvent les 100 ou 200 têtes. Ces élevages extensifs exploitaient en pâturage gardé des espaces incultes de garrigues, de maquis, de landes, de zones arbustives ou de montagne (communaux), leur vocation productive était généralement double, lait et viande. Ils ont aujourd'hui fortement régressé voire disparu dans leur forme ancienne, à l'exception notable de la Corse (dont le cheptel a cependant chuté de 225 000 à 35 000 têtes aujourd'hui). Dans cette catégorie se classent également les troupeaux mixtes ovins-caprins dont il ne subsiste de nos jours que quelques dizaines.
- Le troisième type d'élevage vivrier, très fréquent autrefois, était celui des une ou deux chèvres fournissant le lait de consommation domestique, notamment dans les ménages des ouvriers-paysans de l'Est et du Nord de la France ou des gens les plus pauvres en milieu rural qui s'efforçaient de vivre en autosubsistance alimentaire. S'y rattachent les images traditionnelles de la chèvre de la garde-barrière ou de la grand-mère sans ressources en milieu rural. C'est la sociologie de ce groupe qui le distingue du premier.

Après 1945, cap sur la modernisation, la sélection et l'organisation professionnelle

La modernisation agricole française s'opère suivant quelques modèles. La chèvre ne participe pas à ces modèles. Elle n'a pas vraiment fait l'objet de sélection avant la guerre, sa production n'est pas dessaisonnée et la viande de chèvre n'est plus renommée, sauf pour quelques repas de fête. La loi de 1953 définissant à nouveau les différents types de fromage ne lui est pas plus favorable que celle de 1935. Toutefois quelques voix s'élèvent en faveur de cet animal et très vite la chèvre va apparaître comme un animal de rapport intéressant pour des régions rurales laissées en dehors de la modernisation agricole, elle devient une chance pour quelques régions rurales "déhéritées" comme autour de Chavignol (Encadré 3). Les fromageries industrielles qui se sont diffusées dans le Val de Loire et le Poitou depuis l'entre-deux-guerres et qui produisaient dans un premier temps des camemberts, se mettent à produire des fromages façon chèvre avec du lait de vache, des fromages de sainte-maure par exemple. Quelques producteurs fermiers s'organisent pour protester contre ces copies et protéger les fabrications fermières caprines. Ils vont aussi fédérer les noyaux d'éleveurs qui s'occupaient de la sélection caprine. Ils sont à l'origine de la revue « La chèvre » (voir l'article de la région Centre-Val de Loire) et d'un syndicat national d'éleveurs caprins (Encadré 4).

Encadré 3 : Paysage des années cinquante dans le Centre.

Extrait de "Une histoire des fromages de chèvre", (J.F. Turpault. 2003).

A cette époque, il existe encore de nombreux types de fromages de chèvre dans la région Centre. On peut les définir plus facilement par leur forme que par leur technologie. Tous ces fromages sont de type lactique plus ou moins prononcé. Les chèvres sont élevées en petits troupeaux composés de quelques animaux. Chaque ferme, métairie, locature en possède deux, trois, dix chèvres c'est alors un grand troupeau.

Les techniques d'élevage sont proches dans toute la région. Les chèvres sont gardées, élevées au piquet, enfermées. On leur apporte parfois le vert, luzerne, feuillages, foin, céréales lorsqu'elles ne sortent pas. Elles passent l'hiver à l'attache, nourries au foin. Pendant cette période elles ne produisent plus de lait, attendant la mise-bas qui aura lieu au printemps.

Cette production est marginale et signe d'une économie de pauvreté. L'élevage est le plus souvent dans les régions de petites structures, dans les vignobles ayant souffert du phylloxéra. Les chèvres seront peu à peu chassées du vignoble au profit de la vigne, production beaucoup plus noble et rentable.

On fait les fromages avec le lait qui n'avait pas été utilisé en cuisine. Le mélange des laits, vache et chèvre, est fréquent, en particulier en automne quand le lait de fin de lactation, trop riche en matières grasses, donne des fromages trop typés au "goût de bouc". La production est alors essentiellement fermière. Les fromages sont vendus localement sur les marchés ou à des affineurs. Les premières laiteries à s'intéresser aux fromages locaux n'apparaissent que dans les années cinquante.

Encadré 4 : Questions syndicales et professionnelles (1959).

Intervention de Mme Le Conte, vice-présidente de la Fédération Nationale Caprine, du 16 avril 1959 à la Journée de la Chèvre à Selles-sur-Cher.

"Il y a quelques années existaient en France plusieurs groupements disséminés, sans aucun poids. Il y avait un Club de la Race Alpine, Le Livre des Origines de la Chèvre de Race Pure, la Fédération de la Drôme, Berry-Touraine, le Club des Isolés, et j'en oublie... Ces groupes réunissaient quelques éleveurs, marquaient quelques chèvres, touchaient un peu d'argent, nommaient quelques présidents et tout se bornait là : d'organisation générale, zéro ; la progression des races nulle : il n'était pas question dans ces conditions que le Ministère de l'Agriculture reconnaisse, encourage et aide ces groupes épars...

Et c'est alors que s'est créé, en 1954, la Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres : je dis non sans mal car il a fallu mettre d'accord les divers groupements ce qui n'était pas facile, les divers présidents, ce qui était encore moins facile...

Et c'est alors que les Syndicats se formèrent, sous l'impulsion de quelques éleveurs actifs...

Dans le Midi de la France, ceux de la Drôme et de l'Isère ont été les premiers à démarrer. Ceux de l'Île de France et de la Côte-d'Or existent. Dans le Centre, le Loir-et-Cher revendique d'être parti en tête puisque sa création remonte en 1954. Depuis l'Indre et l'Indre-et-Loire ont suivi créant le leur l'an dernier, et commençant d'ailleurs leur existence par de très belles expositions...

C'est alors que, justement pour créer une liaison, les Syndicats (ndr : du centre) ont décidé d'éditer un Journal qui s'appellerait "La Chèvre", et qui remplirait, auprès des isolés, un peu le rôle des Syndicats...

L'Élevage caprin, enfin soudé et relié dans sa totalité, sort peu à peu de l'ombre pour prendre sa place officielle dans l'élevage français."

Avec la modernisation de l'agriculture qui caractérise les années 1960, le statut de l'élevage caprin change : on passe d'un élevage de type "Rustica" à un élevage de type "France Agricole" pour reprendre la formule de Madame de Saint-Seine, qui fut une actrice majeure du monde caprin de l'époque. Deux mouvements professionnels liés aux races et à leur sélection se développent et se confrontent avec deux épïcêtres régionaux dans le Centre et le Sud-Est.

Deux noyaux de sélection de la race alpine se constituent: le premier autour de l'alpine chamoisée dans la région Centre avec le Livre Généalogique Alpin et le second autour de la Saanen dans le Sud-Est, en particulier dans la Drôme et dans la Lozère (en Cévennes) où sera créée la Station de testage de Moissac - Vallée Française, en 1966 (voir l'article sur les Cévennes). A l'époque, alpines et Saanen sont considérées comme des variétés d'alpine. Parallèlement les premiers syndicats départementaux caprins se créent, à l'initiative des éleveurs sélectionneurs.

Dans la région Centre, la sélection s'organise autour d'héritiers du Club de la race pure. Il s'agit de quelques éleveurs passionnés qui ne sont pas directement issus du milieu agricole ; ce sont des nobles ou de riches propriétaires qui mettent au service de la chèvre leurs qualités de sélectionneurs et leur dynamisme. Ils organisent des concours départementaux qui existent toujours aujourd'hui (Figure 5), promeuvent la chamoisée et sont à l'origine des syndicats d'éleveurs en Touraine et dans le Loir-et-Cher (1954).

Dans la Drôme l'organisation est créée autour d'Ernest Chosson fortement impliqué dans les mouvements syndicaux agricoles d'après-guerre. Il devient président du syndicat caprin de la Drôme. Dès 1942 une importation massive de Saanen a eu lieu et la sélection se fera surtout en croisement d'absorption des chèvres locales. Les structures de sélection se multiplient dans le Sud-Est avec la station de testage de Moissac en Lozère, parallèlement à l'insémination artificielle.



Figure 5 : Concours interdépartemental de caprins 2010 à Cezais (85), (© Revue La Chèvre).

Ces deux noyaux caprins, promoteurs de deux rameaux différents de l'alpine s'affrontent au sein du Livre Généalogique Alpin qui se met en place à la fin des années 1950. Cette rivalité se retrouve au sein du syndicalisme caprin national, la Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres (FNEC). Il faudra attendre le début des années 1970 et la mise en place de la section caprine de l'Institut Technique de L'Elevage Ovin et Caprin pour que les tensions s'apaisent, chaque organisme ayant trouvé sa place dans l'organisation nationale.

Coquetiers et affineurs, un rôle majeur dans la commercialisation du "chèvre"

Depuis le 19^e siècle, à l'exception de quelques petites laiteries collectant du lait de chèvre (Poitou, Centre, Sud-Est), la production de fromages de chèvre a été essentiellement fermière. Ce n'est que dans les années cinquante que se développe une collecte laitière artisanale privée ou coopérative pour fabriquer des fromages régionaux. La quasi-totalité du lait produit est donc transformé à la ferme, les fromages non autoconsommés étant vendus sur les marchés locaux ou collectés par des ramasseurs qui passaient de ferme en ferme : ce sont, à l'origine, les coquetiers (ainsi nommés parce qu'ils achetaient les œufs avec les autres produits de la basse-cour) dont certains, par la suite, prendront le nom d'affineurs lorsqu'ils se spécialiseront dans le seul commerce des fromages ; les réglementations (interdiction d'abattage des lapins, volailles et chevreaux) et la concurrence d'autres opérateurs les ayant contraints à abandonner les autres produits.

Les affineurs sont à l'origine de l'évolution moderne du marché du fromage de chèvre dans de nombreuses régions caprines, en particulier le Centre, la Bourgogne, Rhône-Alpes ou le Poitou (Figure 6). En regroupant une offre atomisée, hétérogène et dispersée géographiquement ils ont joué un rôle majeur, à la fois pour maintenir les élevages éloignés des centres de consommation, créer la notoriété de nombreuses variétés de fromages locaux et organiser l'approvisionnement des villes (Encadré 5).

Faute d'un recensement exhaustif des coquetiers-affineurs il est difficile de connaître leurs localisations et leurs effectifs. Ces commerçants ruraux ont été à l'origine de la création de bassins régionaux de production qui existent encore de nos jours. Ils ont grandement participé à améliorer des pratiques fromagères et régulariser leur qualité voire homogénéiser des fromages souvent



Figure 6 : Affineur Bernard Sivignon, (© Revue : La Chèvre).

disparates. En imposant leurs exigences de poids des fromages, de forme en fournissant parfois les faisselles de moulage, de techniques de fabrication (pré-égouttage du caillé avant moulage pour les crottins), de produits (fourniture de présure, de sel cendré, de claies de séchage, etc.), ils ont ainsi fortement contribué à standardiser les fromages et participé à leur notoriété en les diffusant sous des dénominations locales. Bon nombre de fromages bénéficiant aujourd'hui d'une Appellation d'Origine Protégée, attachant le fromage à un terroir géographiquement délimité, ont ainsi directement bénéficié du travail des affineurs.

Aujourd'hui les coquetiers ont disparu et le réseau d'affineurs connaît des difficultés grandissantes. Leur nombre a fortement diminué dans les régions où ils exercent encore. Cette évolution résulte des profondes mutations successives qu'a connu le secteur caprin avec, notamment, l'industrialisation de la transformation et le poids grandissant de la grande distribution, ainsi que l'évolution des normes sanitaires. Les affineurs connaissent également des difficultés d'approvisionnement en fromages frais, liées à la baisse du nombre de fromagers fermiers, et au fait que ceux-ci préfèrent vendre directement leurs fromages sans passer par un affineur. De plus, nombre de maisons d'affinage ont été rachetées par des industriels, notamment dans le Centre.

Encadré 5 : Témoignage de Roger Calvet, affineur à Dieulefit (Drôme).

Extrait du livre : *Le Picodon, un fromage dans les étoiles* (2003).

"La maison Calvet a été fondée par mon père en 1920. Il était coquetier, un métier très répandu à l'époque. A Dieulefit, il y avait sept ou huit coquetiers et une dizaine d'autres dans les communes de la région. A l'origine le coquetier était celui qui ramassait les œufs dans les fermes, en fait il achetait à la fermière tous les produits de la basse-cour, c'est-à-dire les œufs, les volailles, les lapins, les chevreaux et les fromages frais. C'est que les chèvres appartenaient, elles aussi, à la basse-cour puisque le revenu qu'elles généraient était celui de la fermière. Le coquetier faisait l'épicier ambulant. Lorsqu'il passait dans les fermes, la ménagère pouvait lui acheter le sel, le sucre, le café le savon et toute l'épicerie dont elle avait besoin. Le revenu qu'elle tirait de ses produits servait aux besoins de la famille. Nous ramassions les fromages frais dans les fermes qui se trouvaient sur notre tournée, mais nous prenions également les fromages collectés par les autres coquetiers des cantons voisins. Jusque dans les années 80, si on compte les producteurs qui nous fournissaient des tommes, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un autre ramasseur on arrivait à presque 150. Il s'agissait de petits élevages entre quinze et vingt-cinq chèvres. Quarante chèvres c'était un très gros troupeau. On passait dans des fermes où il n'y avait que cinq chèvres", (voir l'article Rhône-Alpes).

1960-1990 : LES 30 GLORIEUSES DE LA CHEVRE : DE LA MARGINALITE A LA CONSTRUCTION D'UNE FILIERE

Partie écrite par Jean Claude LE JAOUEN et Frantz JENOT

Cette période des années 1960 à 1990 est à la fois celle de la modernisation de l'agriculture (Deléage, 2013) et de la construction de filières, mais aussi d'un retour à la terre marqué dans certaines régions. L'émergence d'une filière caprine française avec sa spécialisation laitière et fromagère, telle que nous la connaissons aujourd'hui, date de la seconde moitié du vingtième siècle. Après une longue période de déclin, marquée par un cheptel en régression et des systèmes de production traditionnels, les prémices d'un renouveau apparaissent au tournant des années 1960.

1960-1970 : les prémices du renouveau

La décennie des années 1960 voit se mettre en place les bases de la structuration future de la filière et de son processus d'intensification-industrialisation qui se généralisera par la suite.

Après-guerre, il est nécessaire de reconstruire rapidement une agriculture permettant de produire des biens alimentaires et de mettre en place les moyens de les acheminer et de les distribuer. Les lois de modernisation de l'agriculture et de l'élevage de 1962 et 1966 marqueront le début de cette relance et de l'organisation de nouvelles formes de distribution. Elles se mettent rapidement en place dans les régions de grande culture. Dans les régions à fort handicap naturel (sud-est et Corse notamment) la déprise poursuit son chemin. Si pendant cette période le cheptel caprin national continue de décroître, on voit se constituer des troupeaux laitiers spécialisés de plusieurs dizaines de têtes, certains "gros troupeaux" dépassant à cette époque la centaine de chèvres en production dans les zones de plaines. Ces troupeaux principalement composés d'Alpines dans le Centre et le Poitou et de Saanen importées dans le sud-est (Rhône-Alpes) adoptent les techniques d'élevage des troupeaux de vaches laitières performants : alimentation rationnelle avec complémentation en fonction de la production laitière, traite mécanique, contrôle laitier et sélection, première mise-bas à un an, stabulation libre en remplacement de la stabulation entravée, etc. La suppression du pâturage semblait pouvoir être facilement remplacée par l'alimentation à l'auge en stabulation libre qui à cette époque était jugée plus rationnelle car moins gourmande en temps de manipulation et plus indépendante de l'impact des fluctuations climatiques sur la production quotidienne de lait.

Ces révolutions alimentent alors bien des polémiques dans les réunions d'éleveurs. En 1970, on dénombre 160 000 éleveurs de chèvres en France avec une moyenne de 4,5 têtes par cheptel (ils ne seront plus que 4740 éleveurs caprins en France en 2017) et les effectifs au contrôle laitier totalisent 30 000 chèvres (contre 256000 en 2018).

Cette période voit se mettre en place les premiers Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) pour adultes spécialisés en élevage caprin. Il s'agit alors non seulement de former les futurs éleveurs aux nouvelles techniques d'élevage, mais également de répondre à un nouveau besoin lié à l'attrait qu'exerce la chèvre. De même, les "instituteurs agricoles" nommés par l'Etat pour former les agriculteurs et organiser l'agriculture ont contribué au développement de la production caprine. Les encadrés 6 et 7 recensent les étapes historiques d'organisation de la profession et de structuration de la recherche et du développement.

Encadré 6 : La profession et la recherche - développement se structurent.

Les premiers syndicats caprins départementaux ont vu le jour dans les années 50 dans le Centre et le Sud-Est, ils ont à l'origine une vocation plus technique que véritablement syndicale. Le premier syndicat départemental caprin voit le jour en Indre et Loire en 1954. La Fédération Nationale des Eleveurs Caprins (FNEC) naît en 1958 autour des sept Syndicats Caprins de: la Bourgogne, la Drôme, la Touraine, le Loir et Cher, l'Île de France, le Berry mais aussi du syndicat des éleveurs de chèvres inscrites au livre généalogique de la race alpine. Dans le numéro 2 de la revue "la Chèvre" (1958), le but de la Fédération est précisé : "Défense des éleveurs de chèvres, documentation en vue de l'amélioration de l'élevage, défense du marché du lait, des produits laitiers, des chevreaux, etc.". Les Syndicats Caprins de Dordogne, des Deux-Sèvres et Vienne, naissent en 1962 et 1963 et on dénombre une trentaine de syndicats caprins en 1970, constitués principalement de sélectionneurs promoteurs des races Alpine et Saanen. Ces syndicats caprins seront les supports des actions de vulgarisation en bénéficiant des services des "moniteurs" caprins mis à leur disposition par la Fédération Nationale des Eleveurs Caprins (FNEC).

En 1967, l'Institut Technique de l'Élevage Ovin et Caprin (ITOVIC) se constitue, il comporte une Section Caprine autonome de par la volonté affirmée de la FNEC de s'affranchir de la tutelle ovine. C'est autour de l'équipe naissante d'ingénieurs de la section caprine et de sa quinzaine de techniciens départementaux que va s'organiser l'encadrement technique de la filière caprine. C'est de cette période que datent également les premières brochures techniques aux titres évocateurs comme "Peut-on alimenter rationnellement les chèvres ?". Naît aussi à cette période, en Touraine, un bulletin syndical qui deviendra la revue "La chèvre". La revue sera reprise en 1974 par la Section Caprine de l'ITOVIC qui en fera une revue nationale, support de diffusion de l'information dans le secteur caprin. Largement diffusée au plan national, elle permet six fois par an de toucher directement un grand nombre d'éleveurs spécialisés (1 sur 3 environ), parallèlement l'INRA met en place des recherches dans différents domaines pour améliorer la production caprine, en particulier la production laitière (voir Encadré 7).

Encadré 7 : La recherche caprine à l'INRA (exemple de la nutrition) et son rôle aux niveaux national et régional (Témoignage de Pierre Morand-Fehr).

Avant 1960, la recherche utilisait la chèvre essentiellement comme matériel expérimental et très peu pour améliorer son élevage ou ses produits. Seuls en Europe, la Norvège et le Royaume-Uni avaient démarré quelques travaux dans ces domaines.

En France, c'était l'époque où l'INRA entreprenait des recherches animales variées en poursuivant les objectifs de l'après-guerre : augmenter notre capacité à nourrir la population en modernisant les techniques d'élevage et en en créant de nouvelles. C'est ainsi qu'un peu avant 1960, avaient démarrés des travaux en génétique et en reproduction caprine où s'illustraient respectivement Ricordeau et Corteel. En 1962, le laboratoire annexé à la chaire de zootechnie de l'INAPG était créé par le professeur Jacques Delage avec, pour objectif, l'étude de l'influence de l'alimentation sur la qualité du lait et en particulier sur sa composition en acides gras, sujet qui se différenciait des autres sujets de recherches de l'époque en se proposant d'améliorer la qualité des produits (lait et fromages). Faute de financement pour travailler sur vaches laitières, Jacques Delage demanda à Roger Disset, technicien animalier travaillant sur des programmes de génétique ovine à la chaire de zootechnie, de créer un troupeau de chèvres laitières, et m'a confié le secteur scientifique de ce laboratoire.

Comme à l'époque, il existait très peu de références sur l'alimentation des caprins en France, nous avons été très vite sollicités par des éleveurs de différentes régions utilisant des systèmes d'alimentation très variés. Compte-tenu de cette demande, nous nous efforcions d'identifier des observations qui pouvaient intéresser les éleveurs. Personnellement, je prenais beaucoup de plaisir à discuter avec eux et je dois avouer que souvent ces discussions m'ont conduit à entreprendre certaines recherches. Des éleveurs même nous invitaient à venir les visiter. C'est ainsi que nous avons donné des conseils pratiques et de plus en plus précis sur la stratégie d'alimentation des chèvres en gestation et à différents stades de lactation, en particulier pour éviter les toxémies de gestation et les cétozes de lactation, sur certains types de rations favorables ou non à la production de lait destiné à la fabrication de fromages, ou à la croissance des chevrettes futures productrices de lait etc...

Puis un peu plus tard, ont été créés l'ITOVIC comme Jean-Claude Le Jaouen le précise dans l'encadré 6, et au sein de l'ITOVIC la section caprine dirigée d'abord par Roger Disset puis par Jean-Claude Le Jaouen. Une collaboration très efficace s'est rapidement établie avec l'ITOVIC parce que des objectifs de rigueur et d'efficacité nous étaient communs et surtout parce qu'ils nous remontaient une large information venant des éleveurs. Dans ce cadre-là, Michel de Simiane, le nutritionniste de la section caprine, a joué un rôle prépondérant auprès de notre laboratoire et cela a été un plaisir de travailler avec lui parce qu'il avait une très bonne connaissance de l'exploitation agricole et des difficultés que les éleveurs pouvaient rencontrer.

Avec le recul, on peut dire que les années 1960-1990 ont été une période très favorable où les connaissances en nutrition caprine ont progressé rapidement. Citons quelques exemples : la mise au point des recommandations alimentaires pour les caprins en énergie (UFL), en matière azotée (PDI) et en minéraux (Ca et P), le comportement alimentaire spécifique des caprins où le choix de l'ingéré est important, le rôle des réserves corporelles au cours du cycle de reproduction et l'intérêt de l'évaluation de l'état corporel quand on ne sait pas ce que l'animal mange (sur pâturage ou sur parcours), le rôle du rumen et de son volume dans le but d'optimiser les performances laitières, la stratégie alimentaire pour préparer les chevrettes à leur future carrière de productrices de lait etc... Mes collègues Daniel Sauvart, Sylvie Giger-Reverdin, Jean Hervieu et moi-même avons participé à titre divers à toutes ces recherches.

Pourquoi ces années-là, 1960-1990, furent si importantes pour l'acquisition des connaissances en nutrition caprine ? Pour différentes raisons : d'abord, acteurs de la recherche et du développement, nous nous entendions parce que nous nous connaissions bien, étant un groupe limité de personnes, et que nous avions les mêmes objectifs : répondre à la demande de la profession. On peut dire aussi que nous les chercheurs, nous avons directement accès à ce que pensaient et voulaient les professionnels de la chèvre ou leurs représentants par deux voies principalement, d'abord grâce aux réunions du comité scientifique de la section caprine où la plupart des sujets techniques et scientifiques d'actualité étaient débattus avec une grande franchise sous l'autorité bienveillante, concrète et efficace du professeur Pierre Charlet. D'autre part, les réunions organisées en régions pour les éleveurs par l'ITOVIC ou d'autres organismes et auxquelles des chercheurs étaient souvent conviés ont aussi joué un rôle essentiel. Personnellement cela m'a beaucoup appris sur les besoins souvent différents des éleveurs d'une même région. A titre d'exemple, un éleveur qui a une clientèle de touristes en été et celui de la même région qui vend ses fromages aux citoyens d'une ville avec une demande forte en hiver –printemps doit appliquer une stratégie alimentaire très différente en gestation et en lactation pour obtenir une efficacité alimentaire et une rentabilité optimale. Enfin, pour diffuser nos résultats de recherches et nos propositions, bien sûr la section caprine de l'ITOVIC et les réunions qu'elle organisait en particulier en province ont joué un rôle important. Mais il faut dire aussi que la revue La Chèvre nous a été largement ouverte et que les autres publications de l'ITOVIC ont toujours mentionné nos travaux ; ce qui a été précieux pour nous.

A partir des années 90, beaucoup de choses commencèrent à changer. Les préoccupations des éleveurs se sont tournées vers des sujets plus globaux de nature plus socio-économique, vers l'optimisation des systèmes de production etc...L'organisation du développement a évolué. L'ITOVIC s'est regroupé avec l'ITEB pour former l'Institut de l'Élevage (IDELE) où le secteur caprin représente une part assez faible de l'activité de ce nouvel institut. D'autres structures liées, entre autres, aux laiteries ou aux entreprises d'alimentation du bétail sont apparues dans le secteur caprin donnant des conseils aux éleveurs. Les recherches en nutrition caprine se sont poursuivies mais il faut l'avouer, elles sont moins prioritaires que dans la période 1960-1990. Leur âge d'or semble un peu passé mais d'autres aventures pour la recherche caprine sont apparues tout aussi intéressantes.

Alors il ne me reste plus qu'à exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui de loin ou de près ont participé à ces progrès de l'alimentation caprine entre 1960 et 1990. Grâce à eux, nous avons écrit de belles pages, et surtout des pages de respect, d'amitié et de reconnaissance entre nous.

Avec la spécialisation laitière des élevages se développe en parallèle la collecte industrielle du lait de chèvre. D'environ 50 millions de litres en 1960, la collecte française double dans la décennie pour dépasser les 100 millions de litres. On dénombre alors en France une cinquantaine d'entreprises de taille diverse, collectant et transformant le lait de chèvre. Il s'agit généralement de coopératives dans le centre-ouest et le centre, dont l'activité principale est le lait de vache, tandis que le secteur privé artisanal domine en Rhône-Alpes (voir les articles de ces régions caprines).

Grande distribution et consommation de masse révolutionnent l'industrie laitière et l'élevage

L'évolution de la société française depuis la fin de la seconde guerre mondiale vers plus d'urbanisation a pour corollaire une évolution profonde des systèmes agraires traditionnels dans laquelle Mendras (1967) voyait "La fin des paysans". Elle génère une révolution de l'approvisionnement alimentaire de populations toujours plus urbanisées (Encadré 8). Dans les années 1950, les petits commerçants détiennent plus de 80 % du chiffre d'affaires du commerce de détail. On compte alors une dizaine d'intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur. En 1948 puis 1957 s'ouvrent à Paris la première épicerie en libre-service puis le premier supermarché. Le premier hypermarché français suivra en 1963 à Sainte-Geneviève-des-Bois (91). Les parts de marché des grandes et moyennes surfaces (GMS) passent de 45 % en 1980 à 61 % en 1992 et autour de 85 % en 2019. Cette révolution des modes de distribution est à l'origine de deux autres révolutions, celles de la transformation fromagère en industrie laitière et des élevages caprins qui les approvisionnent. Les types de fromages de chèvre consommés vont évoluer. La buchette industrielle est le produit de ce mouvement.

La production fromagère fermière caprine que nous connaissons aujourd'hui est une survivante de cette révolution. En conservant des circuits de distribution directs et de proximité certains consommateurs ont permis dans toutes les régions de préserver des fromages traditionnels, souvent fermiers ou d'affineurs à l'encontre d'une consommation de masse de fromages standardisés.

Encadré 8 : En 1965, Jean Ferrat, l'Ardéchois d'adoption, capte cette période dans sa chanson "La Montagne", (Extrait).

"Ils quittent un à un le pays - Pour s'en aller gagner leur vie - Loin de la terre où ils sont nés - Depuis longtemps ils en rêvaient- De la ville et de ses secrets - Du formica et du ciné - Les vieux, ça n'était pas original - Mais ils savaient tous à propos - Tuer la caille ou le perdreau - Et manger la tome de chèvre.

Deux chèvres et puis quelques moutons - Une année bonne et l'autre non - Et sans vacances et sans sorties - Les filles veulent aller au bal - Il n'y a rien de plus normal - Que de vouloir vivre sa vie - Leur vie, ils seront flics ou fonctionnaires - Il faut savoir ce que l'on aime - Et rentrer dans son H.L.M.- Manger du poulet aux hormones."

1970-1980 : décollage de la filière caprine et arrivée des néo-ruraux

Une recomposition socio-spatiale d'une ampleur inédite de l'élevage caprin en France

Alors que le cheptel caprin va s'accroître de 30 % durant cette décennie, avec 949 000 têtes en 1980, on assiste à une reconfiguration de son implantation régionale. Poitou-Charentes s'installe en tête des trois principales régions caprines françaises avec 365 000 têtes en 1980 (soit + 66 % en dix ans). Les Deux-Sèvres représentent la moitié des effectifs de Poitou-Charentes. Suivent désormais Rhône-Alpes, tandis que les effectifs de la région Centre restent stables.

Ces trois régions affirment dorénavant leur prédominance en totalisant les deux tiers du cheptel national (Figure 7).

La demande de fromage de chèvre booste la structuration des industries et l'élevage caprin

Durant cette décennie on observe un basculement de la production française des fromages de chèvre entre production fermière et industrielle. Alors que les fromages fermiers prédominaient dans les années 1960, l'année 1970 se clôture avec une production de 16.000 tonnes de fromages industriels pour 13.000 tonnes de fromages fermiers, soit un total de 29.000 tonnes. En 2018, on estime à 120.000 tonnes la quantité de fromages de chèvre produite en France, dont 20.000 tonnes de fermier. En 48 ans, la production française de fromage de chèvre a été globalement multipliée par quatre: par 1,5 en production fermière et par 6 en production industrielle.

Les industries fromagères se concentrent et on assiste à une spécialisation des élevages de chèvres qui les approvisionnent (Jénot, 2008). A titre d'illustration, on comptait 132 entreprises laitières en 1963 en région Poitou-Charentes, alors que nous n'en comptons plus que six en 2019. Ces entreprises, qui sont pour certaines des multinationales, coopératives ou privées, se sont adaptées au secteur de la grande distribution lui-même hyper-concentré et concurrentiel. Les gains de productivité humaine et les améliorations des coûts de production ont été importants. La généralisation de la congélation du caillé dès le début des années 1970 a permis de régulariser les fabrications de fromages grâce au report saisonnier et d'accroître, de ce fait, les ventes de fromages à toutes les saisons.

Cette structuration d'une filière verticale permet l'accès à des marchés nationaux et mêmes internationaux via les grandes surfaces, avec des fromages de chèvre à des prix modiques.

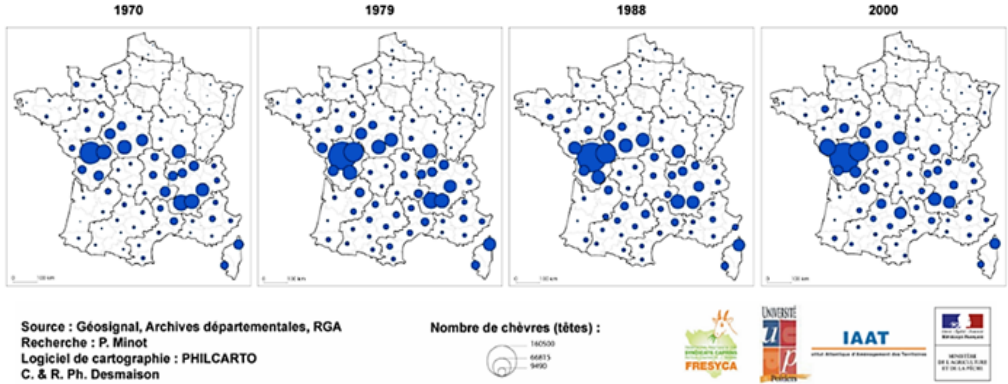


Figure 7 : Dynamique de la population caprine française entre 1970 et 2000 : confirmation de la délocalisation et concentration caprine des zones montagneuses vers les plaines. (Figure extraite de Jénot, 2008).

Le retour à la terre de la génération soixante-huitarde et l'attrait de l'élevage caprin

Dès le début des années 1970, ce qu'on a parfois appelé la génération "post-soixante-huitarde" provoque un afflux de candidats à un retour à la terre avec un tropisme méridional marqué, ce qui conduira à l'installation de plusieurs centaines d'élevages dans les départements du sud. Seuls, le plus souvent en couple ou en communauté, ces jeunes vont se lancer dans l'élevage des chèvres laitières avec transformation fromagère et vente directe. Le système "chèvres et fromages" s'accordait bien avec l'idéologie de refus de la société de consommation qu'ils fuyaient, car il permettait de vivre de façon autonome



Figure 8 : Retour à la terre (Ariège - 1972), (© J.C. Le Jaouen).

(Encadré 9). Dans certaines régions, par exemple en Provence ou en Cévennes, leur arrivée marquera le début d'un développement d'une production caprine dans des territoires difficiles, avec des élevages spécialisés et une dynamique fermière (Figure 8) (voir à ce propos les articles des régions PACA, Cévennes lozérienne et gardoise et Rhône-Alpes). Ce phénomène sera quelquefois à l'origine de tensions avec les éleveurs locaux de souche paysanne et

contribuera à l'image de "marginalité" qui sera associée aux chevriers. Au fil des années les frictions s'estomperont, de sorte que ceux qui resteront (de l'ordre de 10 à 20 % environ) feront souvent d'excellents éleveurs; certains accéderont d'ailleurs à des responsabilités professionnelles importantes, en région et à l'échelle nationale; nous pouvons citer par exemple le cas de Denis Vene, un éleveur livreur du Tarn, qui est devenu président de la FNEC de 1977 à 1984.

Encadré 9 : Extrait de "Le temps des chèvres, chronique cévenole" de Jacques LevyStinger, (Fayolle, 1978).

Le livre témoigne de la vie quotidienne de Marie et François dans des conditions précaires, de leurs difficultés d'installation avec quelques chèvres de pays dans les Cévennes après Mai 1968.

Ils tentent de vivre une nouvelle façon d'être. En communautés, en couples, c'est souvent la découverte de la vie rurale, de la vie des éleveurs, des bergers, des économies de survivance, à la limite de l'autarcie et de la pauvreté, une façon aussi de ne pas être victimes de cette société qu'ils rejettent. Quitter la ville, vivre à la campagne, produire sa nourriture, faire avec ses mains, apprendre avec tout son corps, redécouvrir la terre, les arbres, les bêtes : pour des parisiens sans expérience la découverte des réalités est parfois cruelle surtout en hiver, mais aussi avec des moments de bonheur. Le troupeau devient une famille aimée et le chevrier se sent responsable, l'échange devient permanent.

Une utopie peut-être, une aventure, un témoignage de vérité certainement, des désillusions aussi... car ils repartiront pour la ville.

Modernisation du secteur fromager et nouvelle réglementation pour définir le chèvre

Dans les zones caprines marginales, la déprise se poursuit et la consommation locale baisse. L'Etat prend une série de mesures pour soutenir la collecte en zone de montagne ou pour "compenser les régions à handicap naturel". Dans les zones les plus enclavées, les petites entreprises artisanales peinent à se maintenir. On y observe alors les premières fusions entre entreprises locales et régionales. La coopérative de Crest dans la Drôme absorbera par exemple plusieurs petites unités artisanales de Drôme-Ardèche (voir l'article de la région Rhône-Alpes). Mais avec l'arrivée des néo-ruraux, l'activité caprine connaît une nouvelle dynamique autour des élevages fermiers.

Malgré ce contexte difficile dans certains bassins, une filière fermière résiste au mouvement d'industrialisation et commence à se structurer autour d'actions de formation, de recherche-développement et aussi de créations de concours de fromages (Encadré 10).

Afin d'aider et moderniser le secteur fromager fermier, un effort particulier sera développé dans toute la France par la Section Caprine de l'ITOVIC et par la FNEC avec des études spécifiques, des livres, des stages de formation. Il permettra le maintien de la

transformation à la ferme à un niveau significatif, contrairement à ce qu'on observera dans les secteurs bovin et ovin (Encadré 11).

Une des conditions essentielles ayant favorisé l'assainissement et le développement du marché fromager caprin a été la nouvelle réglementation qui définit et protège les fromages de chèvre des imitations au lait de vache. Si le décret du 18 novembre 1971 a défini avec précision le fromage de chèvre (100 % lait de chèvre) et le mi-chèvre (50 % de lait de chèvre contre 25 % auparavant), il réservait également les formes traditionnelles (bûchette, pyramide, bonde) aux seuls "purs-chèvre" ainsi que certaines dénominations les plus réputées (Sainte-Maure, Chabichou, Chabis, Valençay, Levroux, Pouligny-Saint-Pierre). Ces protections réglementaires seront d'ailleurs renforcées ultérieurement dans la réglementation "fromage" de 1988. Pendant la même période, les méthodes de détection des mélanges de laits (vache/chèvre) se sont perfectionnées permettant d'éliminer du marché les fromages frauduleux contenant du lait de vache, moins cher.

Encadré 10 : L'apparition de concours locaux, régionaux et national de fromages de chèvre fermiers.

Pour défendre les fromages fermiers, plusieurs concours de fromages de chèvre fermiers naissent dans les années 1970 dans plusieurs bassins caprins français. Citons à titre d'exemple :

- En Bourgogne : au tout début des années 1970, le vétérinaire Devillard organise les premiers concours de chèvres puis le concours de fromages. Ces manifestations autour des caprins participent à la reconnaissance et au progrès technique de cet élevage dans un territoire dominé par la viande charolaise.
- A Sainte Maure de Touraine (37) : le premier concours de fromages fermiers est organisé en 1971 par le sénateur- maire de la ville afin de promouvoir les fromages locaux éponymes. Ce concours se développe avec la création de la Foire aux Fromages (en juin) pour atteindre une dimension régionale puis interrégionale, valorisant les AOP caprines.
- A Selles-sur-Cher (41): né dans les années 1970, initialement associé avec un concours des races caprines, c'est un des plus anciens concours de fromages de chèvre. Il rassemble principalement les fromages de la région Centre.
- A Faverges (74) se tient tous les deux ans en avril "le Printemps des chèvres" à l'initiative des Syndicats caprins de Savoie et de Haute-Savoie. Dans ce cadre un concours des fromages de chèvre met en valeur les fromages régionaux : Chevrotin, tome grise, persillé, sérac, etc.
- En Provence-Alpes-Côte d'Azur est organisé à l'initiative de la Fédération Régionale des Syndicats Caprins le concours régional des fromages fermiers qui valorise les fromages fermiers de PACA : banon, tome à l'ancienne, tome provençale, brousse du Rove, tome d'Arles, etc.
- En Poitou, c'est en 1968 que M. Saurais, vétérinaire à Saint-Maixent L'Ecole, crée avec le Maire M. Brebion et le député M. Fouchier, une Foire aux Fromages pour valoriser la tradition fromagère caprine de la région. En 1972, aidés de Paul Georgelet (79) et de Gilles Jousseume (16) ils lancent le Concours des Fromages de Chèvre de Saint Maixent. En 1979, la dimension interrégionale est atteinte avec un concours qui se déplace à Poitiers (86). En 1984, le concours régional se fixe finalement à Niort (79) dans le cadre de la Foire-Exposition. En 1988, la dimension nationale du concours est atteinte à Sainte Maure de Touraine. Le concours devient ensuite itinérant ; chaque grande région caprine l'accueillant à tour de rôle. Il prend alors la dénomination de Concours National des Fromages de Chèvre Fermiers qui est placé sous l'égide de la FNEC.

- En 1991, sous l'impulsion de Kacem Boussouar, le 1er FROMAGORA est organisé à Oraison (04). Outre le Concours National des Fromages de Chèvre Fermiers, le concept FROMAGORA comporte également une journée technique d'information destinée aux éleveurs fromagers fermiers et une journée nationale et même internationale en organisant des colloques sur les fromages fermiers avec la participation de plusieurs pays d'Europe.

Encadré 11 : De l'impérieuse nécessité de préserver le savoir-faire fermier et les fromages traditionnels des terroirs français.

Extrait de l'éditorial de l'ouvrage "*La fabrication du fromage de chèvre fermier*" paru en 1973, de Jean-Claude Le Jaouen.

"Chaque fromage fermier apparaît comme le reflet fidèle de la région d'où il est originaire, de ses ressources naturelles et de ses traditions locales. Ces fromages originaux appartiennent intimement au patrimoine de notre pays. Jusqu'à nos jours, la production fermière du chèvre a su maintenir à un excellent niveau sa qualité traditionnelle; ce qui lui a permis de conserver sa place sur le marché face à la production industrielle, alors qu'à l'inverse, en fromage de vache, la part fermière apparaît désormais comme tout à fait marginale. L'industrialisation de la fabrication du fromage de chèvre ne date que de quelques années mais dans nombre de régions elle progresse au détriment de la production fermière. Transformer son lait en fromages, le commercialiser dans des conditions satisfaisantes requiert du temps ainsi que de la compétence ; aussi la tentation est-elle grande pour le producteur de livrer son lait directement à la laiterie pour peu que les prix offerts par celle-ci soient intéressants. Mais qu'en sera-t-il dans l'avenir ? La lente patience des paysans d'autrefois pour lesquels l'amour du travail bien fait comptait plus que le temps qu'ils y avaient consacré s'avère de nos jours difficilement compatibles avec le rythme moderne et les exigences de la productivité par laquelle passe l'amélioration du revenu des agriculteurs. C'est ce marché encore largement ouvert que doit dorénavant viser la grande majorité des producteurs fermiers, grâce à un fromage de bonne qualité qui les place au-dessus de la moyenne industrielle de série et leur permette ainsi de retirer un juste prix de leur travail. Le coût d'un tel fromage bien que plus élevé que le produit similaire de série reste cependant compatible avec le pouvoir d'achat d'une assez large couche de consommateurs sensibles à leur satisfaction gustative. Pour cela il sera nécessaire de personnaliser chaque type de fromage en mettant notamment l'accent sur son caractère naturel, artisanal et fermier. Il devrait être ainsi possible de ressusciter de nombreuses spécialités locales en voie de disparition faute d'une diffusion commerciale suffisante. C'est à cette seule condition que sera sauvé ce qui fait l'originalité de notre production fromagère caprine française.

Le producteur fermier a l'immense avantage de travailler avec un lait cru fraîchement traité, c'est-à-dire un produit original, intact, chaque fois unique et n'ayant subi aucune des transformations consécutives au stockage, à la pasteurisation et à toutes les manipulations technologiques de la transformation industrielle. Cet atout majeur doit être préservé et exploité car il est à l'origine de la saveur inimitable du fromage fermier liée à ses propres conditions de production.

C'est donc avec le souci de bien dégager des traditions dans ce qu'il a de fondamentalement bénéfique que nous avons rédigé cet ouvrage tout en essayant de mettre au service des producteurs les connaissances de base indispensables à la meilleure maîtrise de leur produit, seule garantie de la régularité".

Révolution technique des systèmes d'élevages caprins : un changement d'échelle

Au niveau des élevages, la productivité des chevreries ainsi que la taille des troupeaux progressent rapidement. Les troupeaux laitiers de 100 à 200 chèvres se multiplient dans les régions plutôt laitières contre 50 à 100 têtes en système fromager fermier spécialisé. Dans le département des Deux-Sèvres, très orienté vers les livraisons de lait à l'industrie laitière, la taille moyenne des cheptels passe de 23 chèvres en 1978, à 44 chèvres en 1988, à 125 chèvres en 2000 et elle atteint 330 chèvres en 2018, soit une taille moyenne de cheptel multiplié par 14 en 40 années ! Le contrôle laitier poursuit son développement ; en 1979, plus de 86.000 chèvres sont contrôlées avec une production moyenne de 595 kg de lait en 242 jours de lactation (en 2018, elle atteint 950 kg en 330 jours).

Les étapes de la modernisation des élevages caprins laitiers : équipements, mécanisation et technicité

La modernisation des élevages caprins a pris la forme d'une véritable révolution technique (Le Jaouen, 2003). Elle passe par de la mécanisation des tâches et/ou par de nouvelles pratiques d'élevage, que ce soit dans les domaines de la traite, de l'alimentation, de la reproduction - sélection ou encore des technologies fromagères. En réduisant leur temps de travail d'astreinte, les éleveurs caprins ont augmenté leur productivité humaine (Figure 9). Nous en retraçons ici l'histoire et les étapes clefs.



Figure 9 : Dessin d'A. Chrétien, (© La chèvre).

Dans le domaine de la traite qui est un poste d'astreinte important en élevage caprin, 1958 voit l'arrivée du premier pot et de la première griffe de traite pour chèvres laitières. Les quais et salles de traite se généraliseront par la suite. En 1979, on compte une machine à traire dans 20 % des élevages caprins deux-sévriens; ce sera 54 % en 1988. L'acquisition de matériel est corrélée à la taille du troupeau. A partir du seuil de 50 chèvres, les éleveurs investissent dans du matériel de traite (en 1984, les troupeaux de plus de 50 chèvres sont à 87 % équipés en machine à traire).

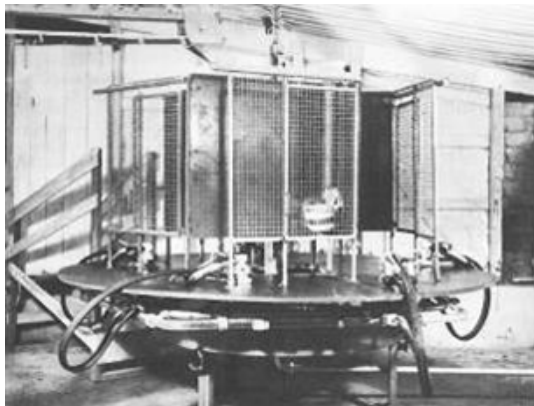


Figure 10 : Manège de traite. (© Revue La Chèvre).

Les tous premiers manèges de traite pour chèvre (Figure 10) arrivent dans les élevages dès la fin des années 1960 ; le premier chien électrique est présent à la fin des années 1970; le décrochage automatique des griffes de traite ainsi que la sortie rapide par l'avant équipent certaines salles de traite au début des années 1990. Enfin, le compteur à lait apparaît en 1995. Ces équipements ont augmenté rapidement les cadences de traite.

A l'approche de 2020, elles peuvent dépasser les 500 chèvres/heure. De même le passage à la monotraite limite le temps de la traite.

Dans le domaine de l'alimentation des chèvres, c'est en premier lieu l'arrêt de la pratique du pâturage qu'il faut notifier dans les élevages principalement livreurs qui ont augmenté la taille de leurs cheptels. Si en 1984 on comptait encore 64 % des élevages qui pâturent en Deux-Sèvres, ils sont moins de 10 % en 1995. Parallèlement plusieurs équipements viennent simplifier et accélérer le travail des chevriers. Signalons par exemple l'apparition des tapis d'alimentation dans les années 1980 , puis des mélangeuses et des distributeurs automatiques de concentrés (DAC) dans les années 1990 (Figure 11), et enfin des dérouleuses à foin et des pailleuses. Ces équipements limitent le port quotidien de charges élevées par les éleveurs ainsi qu'un temps de présence important.

Dans le domaine de la reproduction - sélection, c'est à partir de 1966 que les premières inséminations en semence fraîche sont réalisées expérimentalement sur chèvres laitières en élevages. Avec comme objectif la mise en place d'un schéma de sélection sur la voie mâle, qui sera développé à grandes échelles à partir des années 1990, avec une progression continue de l'amélioration génétique sur la teneur du lait en protéines et en matières grasses.

Depuis 2018, le schéma de sélection caprin français bénéficie de la sélection génomique.

Plus généralement, notons que les objets connectés sont aujourd'hui très présents pour optimiser la saisie et la valorisation des données d'élevage.

Mis bout à bout, ces équipements et ces techniques ont révolutionné les pratiques et le métier d'éleveur, en particulier dans les plus grands troupeaux.

La question de la taille du cheptel est de première importance pour expliquer l'équipement et la mécanisation des élevages caprins.



Figure 11 : Robot d'alimentation, (© Revue La Chèvre).

Les seuils de 50, 100 et 300 chèvres ont entraîné des modifications des pratiques et du métier de chevrier. Au contrôle laitier des Deux-Sèvres, la taille moyenne des cheptels est passée de 23 chèvres en 1978 à 44 en 1988, 104 en 1999, 300 en 2010 pour tendre vers 400 en 2020. Ces chiffres situent dans le temps les évolutions d'équipements et de pratiques. Des voix se font parfois entendre et questionnent ces modèles d'élevage intensifs au regard des questions sociétales, environnementales ou sur le bien-être animal. Sur chacun de ces thèmes, différents outils et méthodes développés par la filière visent à apporter des réponses aux consommateurs libres de leurs choix. Différents livres rédigés sur cette production ont renforcé ces compétences (Encadré 12).

Dans les zones difficiles, les éleveurs caprins ne disposaient bien souvent que de ressources pastorales. Ils ont adapté leurs systèmes de production pour parvenir à concilier un objectif de production et la valorisation de ces ressources pastorales (nous développons ce point dans l'article sur la reconstruction des activités caprines au prisme des singularités méditerranéennes).

Encadré 12 : Des livres rédigés pour les éleveurs de chèvres.

Les assemblées générales des syndicats caprins ainsi que les diverses réunions ou concours de chèvres étaient des moments privilégiés d'échanges directs avec les éleveurs. Ces contacts de terrain permettaient ainsi aux ingénieurs et techniciens de l'ITOVIC et des Chambres d'Agriculture de mieux connaître les besoins d'information technique, ceci dans une période de mutations rapides des techniques d'élevage. Dès 1968, en lien avec la FNEC, la section caprine s'engage résolument dans l'élaboration de livres et de brochures associés aux stages de formation. Outre la revue La Chèvre, une collection de brochures et de livres ont été publiés dans les années 1970/1980 avec un réel intérêt d'édition. En témoignent quatre principaux tirages qui ressortent par leur succès:

- "L'élevage caprin en France" (Le Jaouen et Bender-Vaillant, 1973). Conçue et financée par l'ITOVIC à 4000 exemplaires, cette brochure était destinée à casser l'image quelque peu "misérabiliste" de la chèvre qui prévalait alors, notamment dans l'esprit de nombreux responsables des structures agricoles et administratives.

- "La fabrication du fromage de chèvre fermier" (Le Jaouen, 1973). A l'époque aucun document spécifiquement n'est encore consacré à la fromagerie fermière caprine. C'est donc pour répondre à une forte demande des régions que ce livre a été conçu, tout en prenant en compte la diversité des fromages régionaux traditionnels, essentiellement des pâtes de type lactique.

- "La chèvre - Guide de l'éleveur" (Quittet, 1976)

- "La chèvre" (Corcy, 1991).

Les premières appellations d'origine contrôlée

C'est à la suite d'un travail interprofessionnel de terrain qu'apparaissent les premières Appellations d'Origines Contrôlées (AOC) et suivront plus tard les AOP (Appellations d'Origines Protégées) à l'échelle européenne pour les fromages de chèvres.

Les premières sont promulguées dès le début des années 1970 et se développent dans les régions ayant la chance de posséder des fromages historiques, liant ainsi les produits à leur terroir de production. Les cahiers des charges redéfinissent les spécificités à l'origine de la typicité des fromages. Par ces demandes de reconnaissance en AOC, les acteurs des régions traditionnelles cherchent à protéger leur produit des copies hors zone, à tirer parti de la rente de situation liée au lieu et à accéder à des consommateurs éloignés des zones de production. C'est le Berry en région Centre qui est le précurseur dans ce développement. Pour révéler la dynamique sur le temps long de ces démarches, nous recensons ici sur cinq décennies les dates d'obtention des AOC caprines :

- Années 1970 : Pouligny-Saint-Pierre (1972), Selles-sur-Cher (1975), Crottin de Chavignol (1976),
- Années 1980 : Picodon et Brocciu (1983). (NB: l'AOP Brocciu est classée parmi les AOP ovine lait même si il peut s'en faire au lait de chèvre),
- Années 1990 : Chabichou du Poitou et Sainte Maure de Touraine (1990), Rocamadour (1995), Valençay (1998),
- Années 2000 : Pélardon (2000), Chevrotin des Aravis (2002), Banon (2003), Mâconnais (2006), Rigotte de Condrieu (2009),
- Années 2010 : Charolais (2010), Brousse du Rove (2018).

Il est à noter que quelques autres fromages de chèvre français auraient pu être candidats à une AOC. Outre le Mothais sur feuille qui est en cours d'instruction, listons: le Saint-Félicien (caillé doux d'Ardèche), la Brique du Forez (Loire), le Levroux (Indre), la Tome de chèvre des Pyrénées, plusieurs fromages corses (de chèvre et brebis) comme le Niolo et le Venaco, le carré de Couhé, etc.

En 2017, la production de fromage de chèvre AOP a été de 6973 T en France dont 1849 T en production fermière (soit 26 % du volume AOP), (Figure 12). Ce volume de chèvre AOP représente 6 % des 120.000 T de fromage de chèvre produit la même année. En 2017, le volume produit par AOP varie entre 58 T au minimum et 1.720 T maximum. Le maximum de tonnage fermier en AOP est de 414 T en fermier. Pour le bassin laitier du centre-ouest, il est intéressant de noter que cette démarche n'a pas retenu l'attention des industriels puisque le Chabichou du Poitou représente avec 350 T moins de 1 % des fabrications du bassin de production. Inversement, les cinq AOP de la Région Centre sont un fer de lance économique du territoire.

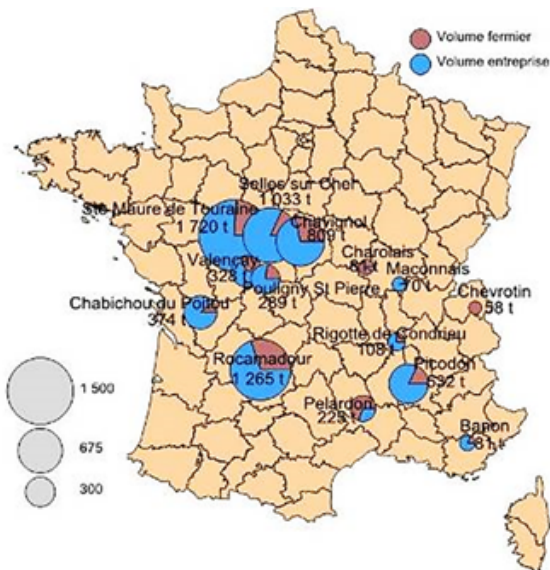


Figure 12 : Fromages de chèvre sous Appellation d'Origine Protégée en 2017, (GEB- IDELE d'après INAO - CNAOL).

A la suite de plusieurs obtentions d'appellations d'origines fromagères, des fêtes de la chèvre ou de ses fromages sont organisées un peu partout en France, que ce soit en Drôme (Saoû, Dieulefit), en Dordogne, en Poitou, en Vendée, en Cévennes, etc. En Poitou, une route du Chabichou est ouverte en 1993. Elle continue encore son chemin.



Figure 13 : Jean Noël Passal, pape des Enchabrées aux Fêtes des Caprines, (© J.-N. Passal).

Les Caprines organisées en Drôme au pays du Picodon (Figure 13) seront une expérience de mise en relation des artistes, des éleveurs et de leurs partenaires. Selon la formule "les Caprines ne sont ni une foire, ni un festival, ni un spectacle, mais plutôt une formule originale et inédite entre culture, agriculture et ruralité autour d'un thème fédérateur et identitaire d'un Pays : la Chèvre (Promotion novatrice et animation de la filière, animation et valorisation du territoire, programmation culturelle et originale)", (voir l'article sur la région Rhône-Alpes).

Ouverture à l'international des acteurs caprins de la recherche et du développement

Les mutations et la structuration professionnelle du monde caprin se sont progressivement accompagnées de contacts et de collaborations avec les pays étrangers. Les premiers liens sont d'ordre personnel et concernent essentiellement les éleveurs passionnés par les races. C'est ainsi que Madame de Saint-Seine, établie en Touraine, entretient des relations étroites avec les sélectionneurs de Grande-Bretagne. Elle sera à l'origine d'importations de British Alpines et de British Saanen.

Dans les autres régions comme le sud-est, en particulier la Drôme, la Loire, les Cévennes, l'importation de Saanen provenant de Suisse, d'Allemagne et des Pays-Bas sera l'occasion de nouer des relations avec les Goat-Books et les éleveurs sélectionneurs de ces pays.



Figure 14 : Conférence de Tours 1971. (© J. C. Le Jaouen).

Mais l'évènement qui marquera le développement des relations internationales sera incontestablement la tenue, en France, de la Deuxième Conférence Internationale de l'Élevage Caprin. Organisée par l'ITOVIC à Tours, en mars 1971 (figure 14), cette conférence réunira 140 participants venus des cinq continents. Elle sera l'occasion de nombreuses rencontres entre éleveurs, techniciens, vétérinaires, chercheurs, responsables professionnels

et représentants d'organismes internationaux (FAO, FEZ, etc.). Ses conclusions et recommandations, reprises dans son compte-rendu diffusé à plus de 1000 exemplaires, permettront d'affirmer le rôle économique et social de la chèvre dans ses différents systèmes d'élevage au plan mondial. Après une interruption de dix ans, les conférences internationales caprines ont repris à partir de 1981 à Tucson (EU), Brasilia, Delhi, Beijing (Chine), Tours - Poitiers, Pretoria, Mexico etc... La France y a toujours été très active pour présenter les réussites de la recherche et du développement caprin français grâce à l'implication de l'INRA (deux de ses membres ont été élus président de l'Association Internationale Caprine, Pierre Morand-Fehr et Jean-Paul Dubeuf), et aussi de la FNEC qui par l'intermédiaire de son président Kassem Boussouar a organisé une session à Pretoria sur le thème des organisations professionnelles caprines.

D'autres rencontres internationales professionnelles se tiendront ultérieurement à Tours (nutrition) et à Niort (pathologie) qui consolideront les relations et coopérations diverses. Des échanges entre éleveurs français et étrangers (Mexique, USA, Brésil, Espagne, Italie, Maroc, Tunisie, etc.) se mettront en place, en particulier dans les régions PACA, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes et Centre. Certains de ces échanges perdurent encore de nos jours sous des formes adaptées aux évolutions du secteur caprin dans de nombreux pays.

1981, une année charnière avec une première crise majeure de surproduction

L'année 1981 marquera une rupture avec le choc de la première crise de surproduction du secteur (Figure 15). Jusqu'alors le marché avait absorbé les augmentations de production dans une certaine inorganisation, car aucune structure ou système de régulation n'existait. Une hausse de 17 % de la collecte industrielle en deux ans provoque une accumulation de stocks excédentaires de caillé congelé dans les entreprises, ouvrant ainsi une période de crise avec baisse du prix du lait qui prend la filière au dépourvu. A l'instar de la production bovine, il n'y a pas eu de mécanisme de régulation des marchés par la mise en place de quotas ou des mécanismes de retrait. La production caprine est restée dépendante de l'offre et de la demande, c'est-à-dire du marché.

Cette première crise, qui sera suivie d'autres périodes troublées, sera à l'origine d'une intervention des Pouvoirs Publics afin d'organiser la filière. Une première interprofession régionale caprine, le BRILAC (Bureau Régional du Lait de Chèvre) naîtra en 1981 en Poitou-Charentes ; elle est suivie en 1983 de la naissance de l'ANICAP, l'Association Nationale Interprofessionnelle Caprine, regroupant les producteurs et les transformateurs (privés et coopératifs). Des plans de campagne destinés à réguler la production de lait en fonction des capacités du marché seront établis. L'avenir montrera les limites de l'exercice, car d'autres crises de surproduction surgiront en 1987, 1995 et 2011. Outre la résorption des stocks excédentaires, sous forme de caillé congelé, l'action de l'ANICAP se concrétisera par la mise en place de règles nationales pour le paiement du lait de chèvre en fonction de sa composition et de sa qualité.



Figure 15 : Crise de 1981, (© La Chèvre, N° 127).

Les premières publicités télévisées fleurissent en 1980 pour les buchettes de Soignon, Lezay, Saint-Loup et Bougon. Sera également lancée à la télévision, en 1984, la première campagne publicitaire nationale pour la promotion des fromages caprins avec le slogan présenté par l'acteur Claude Piéplu: "Fromages de chèvre, goûtez leurs différences" (Figure 16).



Figure 16 : Publicité télévisuelle avec C. PIEPLU, (© Revue La Chèvre).

En dépit de quelques soubresauts, la collecte industrielle poursuivra sa croissance pour atteindre 330 millions de litres en 2000, alors que 120 millions de litres sont transformés à la ferme. Avec les premières crises du lait de chèvre, les industriels du centre-ouest développent leurs approvisionnements à partir du sud-ouest, du sud-est et de Bretagne.

Le nombre d'éleveurs s'est fortement réduit ; au plan national il ne reste plus que 10 000 éleveurs ayant plus de 10 chèvres, se partageant à égalité entre livreurs de lait et fromagers fermiers (Encadré 13).

Encadré 13 : Bienvenue aux jeunes qui s'installent.

Dans un numéro spécial de l'ITOVIC consacré à l'installation (La Chèvre n°162. Septembre 1987) l'éditorial de François Etevenon, Président de la FNEC et de la Section Caprine de l'ITOVIC, s'adresse aux futurs éleveurs (extraits) :

"Dans un contexte agricole et économique difficile à tous égards, l'installation caprine ne laisse pas place à l'improvisation, contrairement au mythe qui a eu cours autrefois... élever des chèvres est aujourd'hui un métier qui requiert une réelle compétence, d'où l'importance de la formation préalable... Qu'il en ait ou non le goût, le chevrier doit aussi se penser en chef d'entreprise... Certains se poseront la question de l'opportunité de ce "spécial installation" alors que la filière est sérieusement secouée par la reprise de la collecte. A cela la réponse est claire... Les installations d'ateliers performants sont nécessaires pour assurer le remplacement et le développement à un rythme qu'il faudra préciser. Les nouveaux éleveurs doivent savoir qu'ils entrent dans une filière qui n'a pas de mécanismes de soutien de marché financé sur fonds publics... Le chevrier doit avoir conscience qu'il est pleinement responsable..."

Pour maintenir leurs niveaux de revenu, cela dans un contexte de stagnation du prix du lait en francs constants, les élevages laitiers doivent accroître leurs effectifs. Dans les régions laitières, la taille des troupeaux est en moyenne de 100 chèvres en 1990 mais elle peut atteindre 300 chèvres ou plus avec la généralisation des structures d'exploitation sociétaires.

Dans le sud-est de la France, la taille des élevages y est souvent inférieure avec une bonne valorisation du lait. Les coûts de production augmentent (mécanisation, bâtiments, main-d'œuvre...) avec une charge de travail parfois excessive pour la rémunération dégagée et une qualité de vie jugée dégradée par un nombre croissant d'éleveurs. Dans l'ouest, le pâturage est à cette époque remis en cause dans de nombreuses exploitations des plaines (Encadré 14).

Dans l'ère de la grande consommation, le Chavroux, un fromage à tartiner fabriqué par Bongrain, connaît un grand succès dès 1985. Mais à partir de cette période, c'est la buchette qui devient la reine des linéaires des GMS. Facile à produire industriellement, facile à découper, présentant une forme traditionnelle et très peu cher à l'achat pour un chèvre, la buchette de chèvre est à la source du développement quantitatif de la filière caprine (Figure 17). De son côté, le chèvre-boîte, fromage emblématique des premières industries laitières entame son déclin. De 14 % des parts de marché en 1985, il tombera à moins de 2 % en 2018. Durant cette décennie, la restructuration des laiteries continue. En 1980 en rachetant la laiterie de Riblaire (79), le groupe Besnier montre son intérêt pour la filière des fromages de chèvre en s'installant au cœur du bassin laitier du Poitou. Par ailleurs, on assiste en 1982 à la fusion des laiteries de La Mothe-Saint-Héray et Bougon, voisines et sœurs ennemies.

Dans le registre de la restructuration de la filière et de la profession caprine, la FNEC devient en 1988 la section spécialisée de la FNSEA; si cette décision a occasionné quelques départs d'éleveurs, cela confère à la fédération nationale une reconnaissance auprès d'institutions et lui permet de bénéficier de ressources et de moyens plus importants comme d'autres filières d'élevages.



Figure 17 : Linéaire de buchettes et fromages de chèvre en "GMS", (© www.terredeschèvres.fr).

Encadré 14 : Témoignage sur l'arrêt du pâturage.

Jean Claude GAUVREAU du GAEC le Maras à CHAUVIGNY (86).

"Dès le début de la création du troupeau en 1982 (GAEC familial), nous transformons la totalité du lait en fromages, avec le pâturage comme "moteur" de l'alimentation sur quelques hectares de prairies plutôt de graminées, sur des chemins et des coteaux. Les premières années étaient un peu difficiles à vivre, les résultats en production de la ferme en dessous de la moyenne du contrôle laitier, l'état des animaux plutôt moins bon que ceux des collègues, ce que je constatais au hasard des visites. Je remarquais que tout se passait beaucoup mieux en période hivernale avec des animaux dans les bâtiments. Les résultats au pâturage étaient fluctuants en fonction de la météo, de la pousse de l'herbe. Cela était trop technique pour moi à l'époque, par exemple la gestion du parasitisme, la fibrosité de l'herbe jeune... D'où, en 1990, le choix de laisser les chèvres en bâtiment. La première année, le bond en production a été spectaculaire. La moyenne laitière du troupeau est passée de 562 kg par lactation (TB 30,4; TP 26,8) en 1989, à 787 kg par lactation (TB 30,6; TP 27,3) en 1990. Le franchissement de ce palier m'a permis de sortir d'une période anxiogène pour moi, avec des problèmes sanitaires liés au parasitisme, car nos prairies sont installées sur des terres humides et une absence globale de maîtrise de la reproduction et de l'alimentation. Une période où je me sentais dévalorisé de ne pas atteindre le niveau des autres éleveurs. Depuis cette période, la situation est restée stable. L'alimentation est produite sur l'exploitation avec du foin à base d'un mélange de trèfle violet, trèfle blanc, lotier et fétuque ; avec de la luzerne aussi. Aujourd'hui, ce sont nos enfants qui ont repris l'exploitation depuis deux ans. Il y a toujours eu une pression croissante des consommateurs et maintenant des associations pour faire sortir les chèvres. Je vis cette perspective avec d'une part beaucoup de craintes sur la difficulté de gérer un troupeau à l'extérieur : traitements contre le parasitisme, variations de production, de composition du lait... et d'autre part, je suis aussi sensible à cet argument des chèvres qui sortent. J'ai le souvenir de moments de grâce avec les chèvres heureuses en train de pâturer. Mais aussi d'autres moments moins idylliques où il ne fallait pas s'apitoyer devant les mêmes animaux voulant rentrer et faisant le dos rond devant la barrière sous une averse froide... Le souhait serait peut-être de commencer par réaliser une aire d'exercice mais pour l'instant, cela reste un projet."

Naissance des premières associations de défense des chèvres de races à petits effectifs

A partir de la toute fin des années 1970, neuf associations de races de chèvres représentant l'ensemble des races locales à petits effectifs de France métropolitaine, soit 900 éleveurs, se constituent en France; ce sont:

- **1979** : Défense des Caprins du Rove (10500 chèvres - 135 élevages)
- **1986** : Défense et Développement de la Chèvre Poitevine (3700 chèvres - 110 élevages)
- **1993** : Défense de la chèvre Corse (30 000 chèvres et 200 éleveurs en 2014)
- **1993** : Sauvegarde et Développement de la Chèvre Commune Provençale (1500 chèvres - 30 élevages)
- **1997** : Renouveau de la Chèvre du Massif-Central (1000 chèvres - 60 élevages)
- **2001** : Sauvegarde de la Chèvre des Savoie (1100 chèvres - 35 élevages)
- **2004** : Chèvre de Race pyrénéenne (4200 chèvres - 190 élevages)
- **2007** : Sauvegarde et Promotion de la Chèvre des Fossés (1000 chèvres - 137 élevages)
- **2007** : Amis de la Chèvre de Lorraine (900 chèvres - 90 élevages)

Une nouveauté : la chèvre Angora

Apparue en France dans les années 1980, la chèvre Angora originaire de Turquie est productrice de poils mohair donnant une fibre de haut de gamme, utilisée soit pure soit en mélange par l'industrie textile pour la réalisation de vêtements de luxe, lainages, etc. La chèvre angora est tondue deux fois par an et produit 3 à 4 kg de poil. Quelques dizaines d'élevages, à l'origine surtout localisés dans les régions méridionales françaises se sont constitués à partir de reproducteurs importés du Canada et originaires du Texas, complétées ensuite par des animaux provenant de Nouvelle-Zélande et d'Australie. Compte-tenu des fortes fluctuations des cours mondiaux, la valorisation du mohair est essentiellement assurée par la transformation artisanale des producteurs eux-mêmes et la vente directe. De nos jours on estime à une centaine le nombre d'élevages, totalisant près de 5000 têtes qui sont regroupés dans une association de Mohair - Angora.

En conclusion sur la période 1960-1990

La période des années 1970 - 1990 est sans doute la plus riche et la plus dynamique qu'a connue la filière caprine dans son histoire. Les entreprises laitières spécialisées dans le traitement du lait de chèvre implantées de longue date dans l'ouest de la France bénéficient pleinement de la dynamique de consommation des trente glorieuses en livrant les grandes surfaces en plein développement. Plus en amont, les éleveurs, leurs organisations professionnelles et leurs structures de recherche et développement innovent et mettent en place de nouvelles pratiques d'élevage qui boostent les productivités animale et humaine. Dans une approche radicalement différente, l'élevage caprin attire également des néoruraux en recherche de décroissance qui trouve dans certains territoires en déprise les moyens de débiter une activité et une façon de vivre en accord avec à leurs espérances de différence. Ils y seront des acteurs du développement rural en maintenant la survivance d'une activité fermière et l'attrait des circuits de proximité. Cette période comprend en germe toutes les problématiques que rencontrera la filière caprine dans les périodes suivantes.

L'EPOQUE ACTUELLE DEPUIS 1990 : DOUBLE DYNAMIQUE DE GLOBALISATION ET RETERRITORIALISATION

Partie écrite par Frantz JENOT et Martine NAPOLEONE

Cette période récente de l'histoire caprine française est marquée par un double mouvement de fond qui touche l'amont et l'aval de la filière mais également les consommateurs et les politiques publiques. Ce double mouvement a touché la plupart des activités laitières-fromagères en France et dans de nombreux pays. A partir du début des années 1990, si la production caprine poursuit sa croissance notamment à l'export, de nouvelles problématiques sociétales et environnementales impactent les formes de consommation et de distribution et interrogent les systèmes de production caprins. On observe de nouvelles formes d'ancrage de la consommation vers plus de proximité et des cahiers des charges d'élevage fleurissent. La filière caprine est à l'interface du local et du global. Elle représente un cas d'école : les deux processus de globalisation et de localisation décrits dans d'autres contextes et d'autres filières (Ricard, 2013; Napoléone et al, 2015) sont particulièrement visibles quand on étudie les trajectoires des activités caprines dans les territoires.

Encourager l'agriculture biologique et limiter l'impact sur l'environnement

Dans les années 90, les questions environnementales montent en puissance. Les politiques publiques successives mettent l'accent sur le renforcement des liens entre l'agriculture et l'environnement. Ainsi, la PAC de 1992 introduit un découplage des aides agricoles entre celles allouées pour soutenir la production et celles encourageant des actions de préservation de l'environnement.

Le développement de l'Agriculture Biologique (AB) dont le logo est reconnu en 1992 est au cœur de ce contexte. Né dans les années 1920, c'est en juillet 1980 que les pouvoirs publics reconnaissent l'existence d'une "agriculture n'utilisant pas de produits chimiques, ni pesticides de synthèse" (loi d'orientation du 14/03/80²). En 1991, c'est l'adoption d'une réglementation européenne pour les productions végétales et en 2000 celle pour les productions animales.

² En juillet 1980, la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980 reconnaît la bio sans la citer nommément : Art 14 II « Les cahiers des charges définissant les conditions de production de l'agriculture n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse peuvent être homologués par arrêté du Ministère de l'Agriculture ».

Selon l'Agence bio, en 2018 plus de 9 Français sur 10 déclarent avoir consommé des produits AB et 12% en consomment même tous les jours. En 2019, le nombre d'élevages caprins certifiés AB atteint les 1000 élevages, soit plus de 20% des exploitations caprines françaises. Toutes les régions sont concernées par son développement. Si cette production AB concerne essentiellement la production fermière, les industriels s'y intéressent de plus en plus. Depuis 1998, une laiterie, La Lémance, basée en Lot et Garonne puis en Vendée, s'en est faite une spécialité. En 2014, en lien avec le distributeur Biocoop elle appuie la constitution d'un premier groupement de producteurs caprins AB, Chèvres Bio de France (CBF), pour développer l'élevage caprin biologique. De son côté, l'Association Nationale Interprofessionnelle Caprine (ANICAP) indique en 2018 dans son Plan de Filière qu'il faut "encourager la production AB de lait et de fromages avec l'objectif d'une augmentation de +30% en cinq ans". Ce développement devrait bénéficier d'un prix du lait de chèvre supérieur, de 120 € à 150 €/1000 litres en 2018 (de 825 € à 850 €/1000 litres selon les entreprises, contre 706 €/1000 litres en conventionnel).

Par ailleurs, il faut également signaler que ce contexte, dans lequel les problématiques environnementales prennent de plus en plus d'importance, contribue à un début de retour du pâturage chez certains chevriers des plaines qui avaient progressivement abandonné cette pratique (encadré 15). Dès 1989, le travail de recherche et développement initié par la station du Pradel en Ardèche (voir texte Rhône-Alpes), en particulier par Yves Lefrileux, est une source d'inspiration et une ressource essentielle pour tous les chevriers français intéressés par cette pratique à partir des années 1990 (Figure 18).



Figure 18 : Sortie des chèvres au pâturage. (© Revue La Chèvre).

Encadré 15: Jean et Lucette Blais, éleveurs de chèvres à Vernoux en Gâtine (79), qui ont repris le pâturage.

"A la fin des années 1990, nous avons décidé de relancer la pratique du pâturage après plusieurs années en système zéro-pâturage. Nous avons un troupeau de 210 chèvres alpines qui produisait de 800 à 950 litres de lait par chèvre et an selon les années. Notre surface d'exploitation est de 42 ha avec un chargement de 6 chèvres/ha de surface fourragère ; l'utilisation du pâturage pour les chèvres laitières nous a permis de diminuer notre temps de travail d'astreinte et de nous libérer. Mais notre objectif était surtout de réduire les intrants sur l'exploitation. Le pâturage correspond à nos idées et à notre recherche de durabilité. Aujourd'hui, nous sommes quasiment en autonomie alimentaire complète sur l'élevage et nos coûts de production sont réduits. Toutefois, c'est une technique qui nécessite une bonne maîtrise. Il faut apprendre à conduire des chèvres au pâturage, à connaître les surfaces requises et les espèces fourragères adaptées. C'est différent des systèmes d'élevage classiques en zéro pâturage où la ration du technicien reste toute l'année la même. Nous sommes largement autonomes et ne dépendons que très peu de l'extérieur. Dommage que notre lait n'a pas été mieux reconnu et valorisé par la laiterie."

Une orientation de l'agro-industrie laitière caprine vers l'international

A partir du début des années 1990, pour réagir à la seconde crise de surproduction caprine et à la crise de confiance des consommateurs, les fromageries industrielles mettent l'accent sur le gain de part de marchés en France et augmentent leurs flux transnationaux de lait de chèvre. Ces importations, principalement espagnoles et hollandaises, succèdent aux importations entre régions françaises (sud-ouest, Dauphiné, Bretagne etc.) des années 1980. Au fil du temps, ces importations finissent par représenter certaines années le quart de la production française de fromages de chèvre.

2010 connaît sa quatrième crise caprine de surproduction. Elle occasionne en trois ans la perte de plus du quart des exploitations caprines françaises en système livreur. On a parlé "d'effet ciseau" pour témoigner de la situation des éleveurs de chèvres qui voyent la baisse du prix du lait et la forte augmentation de leurs charges d'élevage.

Par ailleurs, la concentration des fromageries industrielles se poursuit (encadré 16). Par exemple, en 1995 les laiteries coopératives du GLAC fusionnent. Ce dernier changera de nom en 2012 pour devenir Terra-Lacta avant de "se rapprocher" en 2013 de Savencia (anciennement Bongrain). De son côté Eurial-Poitouraine se rapproche du groupe AGRIAL. Ces fusions concernent des groupes industriels ou encore des entreprises artisanales bénéficiant d'une notoriété ou d'un savoir-faire particulier. Ainsi, le groupe Lactalis a racheté la fromagerie de Banon (via le groupe l'Etoile). (Voir à ce sujet les articles des régions grand Ouest, Provence, Rhône-Alpes).

Encadré 16 : Cinq groupes industriels représentent plus de 80 % de la collecte française de lait de chèvre, (Extrait d'un article du numéro 334 de la revue La Chèvre - 2016).

Depuis 10 - 15 ans, les regroupements, achats ou prise de participation, ont mené à une concentration des entreprises avec la création de structures de poids prépondérant. Ainsi, les cinq premiers groupes réalisent plus de 80 % de la collecte nationale en 2015 :

- * Eurial : 9 sites de collectes et transformation de lait de chèvre en France avec 140 millions de litres (ML) de lait collectés en 2015 en France et 230 millions de litres transformés.

- * Terra-Lacta Fromageries Lescure (51 % Savencia) : 4 sites et 110 ML de lait collectés - transformés.

- * Lactalis : 6 sites de collecte et transformation pour 80 ML collectés en France et 100 ML transformés.

- * Rians : 4 sites de collecte et transformation de 40 ML collectés.

- * Coopérative Laitière de la Sèvre : 2 sites et 15 ML de lait de chèvre collectés.

Les fromageries les plus importantes en volume de lait de chèvre transformé sont toutes en Deux-Sèvres ; ce sont les laiteries de Soignon à Saint-Martin de Saint-Maixent (Agrial), avec approximativement 25000 T fromage de chèvre produites par an, puis viennent Saint-Loup sur Thouet (fromageries Lescure) et Riblaire à Saint-Varent (Lactalis) qui produisent 15-20000 T de fromage annuellement. D'envergure internationale, ces entreprises tissent leurs propres réseaux d'usines en l'Europe et au-delà. Elles sont à la conquête de marchés émergents à l'export qui offrent des perspectives de croissances importantes. En 2018, la part des fromages de chèvre exportés dépasse les 33% de la production française (source: GEB - IDELE, 2019). Il faut comparer ces volumes a ceux de l'ensemble des 2400 producteurs fermiers caprins français qui, réunis, produisent autour 20 000 T de fromage par an. La petite filière des fromages de chèvre est à présent inscrite de plein pied dans la mondialisation des échanges.

Reterritorialisation de la production - distribution des fromages de chèvre

Se protéger par le signe de qualification lié à un lieu

Les acteurs des petites régions caprines n'ayant pas encore d'AOC s'engagent à leur tour dans la demande d'une reconnaissance. Cette "stratégie AOC" leur permet de se protéger des groupes industriels qui utilisaient des noms de fromages de terroir comme le Banon, le Picodon, ou le Pélardon, sans ancrage réel en région.

Dès lors, les entreprises artisanales des régions ayant obtenu des AOP se font alors courtiser par des groupes industriels qui ont besoin d'avoir une implantation en zone pour poursuivre la production de fromages reconnus sous appellation. Des industriels rachètent de petites fromageries artisanales hors de leur zone première d'activité ; c'est par exemple le cas de l'Etoile du Vercors qui faisait du Picodon, du St Félicien et du St Marcellin. C'est le cas également du groupe Triballat Rians qui possède la fromagerie de St Félicien et la fromagerie de la Drôme à Aouste sur Sye et la Cloche d'Or ou encore d'Agrial qui rachète la laiterie de Crest. Certains industriels acquièrent même parfois des affineurs; par exemple Rians qui a racheté Dubois-Boulay (Voir les articles des régions Centre, Rhône-Alpes et grand Ouest).

Les circuits-courts et de proximité ont le vent en poupe : repenser global et local

Dans les années 2000, la crise de confiance sur l'alimentation participe au développement par les consommateurs des produits alimentaires achetés en circuits-courts (commercialisation de produits agricoles directement du producteur au consommateur ou avec l'intervention d'un seul intermédiaire). Ce développement des circuits courts est motivé par des enjeux à la fois économiques (soutenir et développer une agriculture locale de proximité et permettre aux agriculteurs de mieux valoriser leur production), sociaux (maintenir un tissu rural dynamique et répondre aux attentes liées à l'économie sociale), de santé et d'environnement : favoriser l'accès des consommateurs aux produits locaux de saisons, sains et de qualité. Les consommateurs en circuits courts réguliers (au moins une fois par mois) représentent 42 % des ménages, ils y consacrent 25 % de leurs dépenses alimentaires, soit un marché pour les circuits courts de 10 % des achats alimentaires. Les politiques publiques contribuent à renforcer l'attention de l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement et les types de circuits de distribution. A titre d'exemple, en 2018, suite aux États généraux de l'alimentation, l'objectif est fixé par l'Etat à 50 % de produits locaux ou sous signes de qualité dans la restauration collective publique à partir de 2022. Dans les régions, les politiques publiques des collectivités prennent la même orientation.

Dans ce contexte de renouveau des circuits courts, toutes les régions françaises reterritorialisent une partie de leur économie, en particulier par la production fermière (Figure 19) et artisanale caprine qui connaît un regain d'attention de jeunes producteurs.



Figure 19 : Productrices fermières, (© J.C. Le Jaouen).

(note : on entend par territorialisation l'approche du développement qui met l'accent sur les spécificités de chaque territoire, par opposition à une approche verticale ou de filière organisant l'action par secteurs d'activités pouvant s'extraire, ne serait-ce que partiellement, des ressources et des centres de décisions territoriaux). C'est dans ce contexte que l'Association Nationale des Producteurs Laitiers Fermiers ANPLF se constitue en 2016 dans le but de réunir à l'échelle nationale les organisations représentatives de producteurs de fromages et de produits laitiers fermiers.

Un regain d'intérêt pour la valorisation de la viande de chèvre et de chevreau

Dans les années 2000, des éleveurs caprins se ré-intéressent à la valorisation de la viande caprine, que ce soit en viande fraîche, de chevreau ou de chèvre, ou de produits transformés (pâté, rillettes, saucisson) et plats cuisinés. Les Syndicats Caprins de la Drôme et de Charentes-Poitou sont les premiers à s'y intéresser. Aujourd'hui, cette filière acquiert une réelle reconnaissance et un intérêt de la profession avec la structuration d'une section à l'interprofession nationale des viandes au milieu des années 2010. En 2018 le salon professionnel Capr'Inov à Niort en fit même sa thématique centrale. Ce travail de développement de la filière viande s'inscrit dans un contexte de difficultés de commercialisation et de valorisation des chevreaux et réformes via les circuits longs avec une part d'export très élevée, notamment vers l'Italie ou le Portugal par exemple pour les chevreaux. Le retour aux circuits courts favorise l'implication des éleveurs pour retrouver de la plus-value sur ces produits viande qui pèsent généralement moins de 5 % de leur chiffre d'affaire.

Etre transparent

Dans les années 2010, on ne peut passer sous silence la montée d'un lobbying d'un nouveau type, venu du nord de l'Europe via des Organisations Non Gouvernementales (ONG), sur les questions de bien-être et de mort de l'animal. Il s'agit des welfaristes, des abolitionnistes ou des vegans (ces derniers refusent de consommer tout produit issu des animaux ou de leur exploitation). Pour y faire face, l'interprofession caprine nationale développe notamment sa démarche du "Code Mutuel des Bonnes Pratiques en Elevage Caprin" et dont les objectifs visent "...à terme, d'être en mesure d'afficher, vis-à-vis du grand public, des pratiques transparentes communes à une majorité d'éleveurs de chèvres et répondre aux exigences d'information des consommateurs qui sont de plus en plus sensibles aux conditions d'élevage, à l'environnement et au bien-être animal.". En 2019, l'ANICAP intervient également auprès de ses éleveurs pour les inciter à de sortir leurs troupeaux au pâturage.

Etdemain,quelrenouvellementdeséleveurs?Quelleplacedans la société?

En ce début des années 2020, la plus grande problématique à laquelle est confrontée la filière caprine française est la question du renouvellement des générations de chevriers, qu'ils soient fermiers ou livreurs. Dans un contexte agricole en perpétuel questionnement, la capacité pour les bassins caprins d'installer et de renouveler de nombreux ateliers est sans doute une clef fondamentale de l'avenir. Les questions financières, techniques et socioéconomiques mais aussi sociétales rattachées à l'installation nous renvoient sur la place de l'agriculture et des paysans dans la société. Favoriser l'installation de nombreux hors cadres familiaux et néo-ruraux pour vivre du métier de chevrier sera une clef essentielle de l'avenir des régions caprines françaises. Le dicton "pas de pays sans paysan" de Raymond Lacombe reste d'une très grande actualité.

CONCLUSION

Retracer l'évolution et la construction des activités caprines depuis le milieu du 20^e siècle montre combien elles ont été marqueurs des grandes transformations de la France rurale.

Passant de l'animal vivrier de basse-cour, la chèvre entre dans l'économie de la production quand la modernisation de l'agriculture a fait du « paysan » un « exploitant agricole ». Les filières se structurent, s'industrialisent. Les pratiques d'élevage se rationalisent et se modernisent. Des formes « traditionnelles » d'élevage de chèvres et de transformation fromagère se sont toutefois maintenues, plus ou moins selon les régions (voir la partie 2 de l'ouvrage), en lien avec la valorisation de ressources locales, sociales, territoriales. L'élevage caprin s'est inscrit pleinement dans les deux dynamiques qui ont émergées à la fin du 20^e siècle, l'une de globalisation, l'autre de maintien d'une territorialisation des flux. Cette dernière dynamique s'est accentuée depuis 20 ans, avec l'évolution des valeurs et des enjeux sociétaux. Le terme paysan, à nouveau employé, s'inscrit dans des nouvelles orientations de durabilité mises en avant par la société. La diversité des formes d'activités et le maintien de savoir-faire de production et de transformation qui se sont globalement maintenus en production caprine ouvrent l'éventail des possibilités pour la suite du chemin. De son côté la filière laitière et industrielle connaît une croissance continue avec de nouveaux marchés en particulier à l'export et le développement permanent de nouveaux fromages.

Références

- Charon P., 1945. La chèvre, son rôle économique et social en France, Directeur des Services Agricoles d'Eure-et-Loire.
- Corcy J.C., 1991. La chèvre, Ed. La Maison Rustique, 253 p.
- Crépin J., 1906. La chèvre, son histoire, son élevage pratique, ses bienfaits, ses services, Ed. Hachette, 339 p.
- Crépin J., 1919. Les utilisations de la chèvre, Paris, Deyrolles.
- Deléage E., 2013. Agriculture à l'épreuve de la modernisation, éditions Quae, 95 p.
- Delfosse C., 2007. "Chèvre des champs ou chèvre des villes ? Les différentes fonctions de la chèvre dans l'entre-deux-guerres", Ruralia, 20 - 2007.
- Étévenon F., 1987. Éditorial, La Chèvre n°162, 1 p.
- GEB - IDELE, 2019. Chiffres clés du GEB - Caprins 2019, productions lait et viande - Idèle.
- Jénot F., 2008. Mutations productives et dynamiques territoriales. Étude de prospective stratégique à l'horizon 2016. Doctorat de géographie - Université de Poitiers.
- Le Jaouen J.C., 1967. Le marché du fromage de chèvre, rapport de stage de fin d'étude, Maison du mouton et de la chèvre.
- Le Jaouen J.C., Bender-Vaillant M., 1973. Élevage caprin en France", Éditions SPEOC, 20 p.
- Le Jaouen J.C., 1973. La fabrication du fromage de chèvre fermier, Éditions SPEOC, 209 p.
- Le Jaouen J.C., 2003. "Les grandes mutations de l'élevage caprin", La Chèvre, n° 254 : 16-20.
- LevyStinger J., 1978. Le temps des chèvres, chronique cévenole, Ed. Fayolle, 190 p.
- Mendras, 1967. La fin des paysans, ed SEDEIS, 361 p.
- Napoléone M., Corniaux C., Leclerc B. (coords), 2015. Voies lactées. Dynamique des bassins laitiers entre globalisation et territorialisation, Ouvrage collectif, Cardère Editions, 311 p.
- Quittet E., 1976. La chèvre - Guide de l'éleveur, ed La maison Rustique, 288 p.
- Ricard D., 2013. Les reconfigurations récentes des filières laitières en France et en Europe, ouvrage collectif édité aux presses universitaires Blaise Pascal, 455 p.
- Syndicat du Picodon, 2003. Le Picodon, un fromage dans les étoiles- Le picodon de Dieulefit : 38-43.
- Turpaul J.F., 2003. Une histoire des fromages de chèvre. La chèvre N°254.

Annexe

Sigles utilisés dans cet article

AB :	Agriculture Biologique
ANICAP :	Association Nationale Interprofessionnelle Caprine
ANPLF :	Association Nationale des Producteurs Laitiers Fermiers ANPLF
AOC :	Appellation d'Origine Contrôlée
AOP :	Appellation d'Origine Protégée
BRILAC :	Bureau Régional Interprofessionnel du Lait de Chèvre
CFPPA :	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
DAC :	Distributeur Automatique de Concentrés
ESB :	Encéphalite Spongiforme Bovine
FAO :	Organisation de l'Agriculture et de l'Alimentation pour les Nations-Unies
FNEC :	Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres
FNSEA :	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FEZ :	Fédération Européenne de Zootechnie
FRESYCA :	Fédération Régionale des Syndicats Caprins de Charentes-Poitou & Vendée
FNAB :	Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique
GEB :	Groupe d'Economie Bovine
GEC :	Groupe d'Ethnozootechnie Caprine
GMS :	Grandes et Moyennes Surfaces
IDELE :	Institut de l'Elevage
INRA :	Institut National de la Recherche Agronomique
INA-PG :	Institut National Agronomique Paris Grignon
INTERBEV :	Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes
ITOVIC :	Institut Technique Ovin et Caprin
MDD :	Marque Distributeur
ONG :	Organisations Non Gouvernementales
PAC :	Politique Agricole Commune
PACA :	Provence Alpes Côte d'Azur
SEZ :	Société d'Ethnozootechnie

Pour citer ce chapitre

Jenot F., Le Jaouen J.C., Delfosse C., Napoléone M., 2022. Les grandes transformations de la France rurale, de l'agriculture et de l'élevage des chèvres depuis la fin du 19^e siècle, in Napoléone M., Jénot F., Leboeuf B., Le Jaouen J.C. Histoire des régions caprines. INRAE/Société d'Ethnozootechnie: 9-51.
[DOI : 10.17180/t528-2045-ch3](https://doi.org/10.17180/t528-2045-ch3)

Affiliations des auteurs

Frantz JENOT, Université de Poitiers, Laboratoire Ruralités en Géographie, France
Jean-Claude LE JAOUEN, 30 avenue du Clos Prieur, 77150 Férolles-Attilly, France
Claire DELFOSSE, Laboratoire d'études rurales, maison des sciences de l'Homme, 69007 Lyon, France
Martine NAPOLEONE, INRAE, UMRO868 Selmet, 34060 Montpellier, France

SIGLES ET ABREVIATIONS

AB :	Agriculture Biologique
ACLC :	Association Centrales des Laiteries Coopératives
AMAP :	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ANICAP :	Association Nationale Interprofessionnelle Caprine
ANPLF :	Association Nationale des Producteurs Laitiers Fermiers
ANSES :	Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation
AOC :	Appellation d'Origine Contrôlée
AOP :	Appellation d'Origine Protégée
AURA :	Région Auvergne - Rhône - Alpes
BEA :	Bien-être Animal
BOF :	Négociants en Beurre, Oeufs et Fromages
BRILAC :	Bureau Régional Interprofessionnel du LAit de Chèvre
CCP :	Certification de Conformité du Produit
CDRC :	Centre de Documentation et de Ressource Caprines
CFPPA :	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CIHEAM :	Centre International des Hautes Etudes pour l'Agriculture Méditerranéenne
CERPAM :	Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée
CETA :	Centre d'études techniques agricoles
CP :	Confédération Paysanne
CRIEL :	Centre Régional Interprofessionnel de l'Economie Laitière
DDA :	Direction Départementale de l'Agriculture
DFCI :	Défense des Forêts Contre les Incendies
DRAAF :	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DSA :	Direction des Services Agricoles
DTQ :	Démarche Territoriale de Qualité
EDE :	Etablissement Départemental de l'Elevage
ENIL :	Ecole Nationale d'Industrie Laitière (Poligny)
ESB :	Encéphalite Spongiforme Bovine
FAO :	Organisation de l'ONU pour l'Agriculture et l'Alimentation
FEZ :	Fédération Européenne de Zootechnie
FNAB :	Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
FNEC :	Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres
FNSEA :	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FRECAP :	Fédération Régionale de l'Elevage Caprin (en PACA)
FRESYCA :	Fédération Régionale des SYndicats CAprins du Poitou-Charentes et Vendée
FRCA :	Fédération Régionale des Coopératives Agricoles
GAEC :	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GDS :	Groupement de Défense Sanitaire
GEB :	Groupe d'Economie Bovine
GEC :	Groupe d'Ethnozootecnie Caprine
GIE :	Groupement d'Intérêt Economique

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces
 HVE : Haute Valeur Environnementale
 IA : Insémination Artificielle
 IDELE : Institut de l'Elevage
 IGP : Indication Géographique Protégée
 INAO : Institut National des Appellations d'Origine
 INAPG : Institut National Agronomique Paris-Grignon
 INRA : Institut National de la Recherche Agronomique
 INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
 INTERBEV : Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes
 ITEB : Institut de l'Elevage Bovin
 ITOVIC : Institut Technique Ovin et Caprin
 ITPLC : Institut Technique des Produits Laitiers Caprins
 IVARRC : Association d'Information Vente-Achat de Reproducteurs Caprins
 LGA : Livre Généalogique de la race Alpine
 LR : Région Languedoc-Roussillon
 MDD : Marque Distributeur
 MP : Région Midi-Pyrénées
 MRE : Maison Régionale de l'Elevage (en PACA)
 OGM : Organisme Génétique Modifié
 ONF : Office National des Forêts
 ONG : Organisation Non Gouvernementale
 PAC : Politique Agricole Commune
 PACA : Région Provence Alpes Cotes d'Azur
 PEP : Pôle d'Expérimentation et de Progrès
 PIDA : Programme Intégré de Développement Agricole
 PSDR : Programme Pour et Sur le Développement Régional
 RA : Région Rhône - Alpes
 R&D : Recherche et Développement
 RHD : Restauration Hors Domicile
 SAU : Surface Agricole Utile
 SEIA : Station Expérimentale d'Insémination Artificielle
 SEZ : Société d'Ethnozootechnie
 SIME : Service Interdépartemental Montagne Elevage
 SRPC : Station Régionale de Pathologie Caprine
 UE : Union Européenne
 UMR : Unité Mixte de Recherches
 UTH : Unité de Travail Humain

AUTEURS, COORDINATEURS, ETRELECTEURS

Joseph BILLANT, éleveur retraité, Syndicat Caprin de Dordogne, (billantjo@yahoo.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

François CASABIANCA, zootechnie des systèmes d'élevage au département Sciences pour l'Action et le Développement (SAD) de l'INRAE- Directeur du laboratoire de Recherches sur le Développement de l'Élevage (LRDE) jusqu'en 2020; Corte, (retraité) (francois.casabianca@inrae.fr ou fcasa-corte@gmail.com) - Co-auteur des articles sur la région caprine Corse et sur les singularités méditerranéennes.

Jacques CHEVRE, éleveur retraité, Syndicat Caprin de Dordogne, (jacques.chevre@laposte.net), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Michel CLEURENNEC, retraité EDF, (cleurenec.michel@wanadoo.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Centre-Val de Loire.

Camille DELAPORTE, Chambre d'Agriculture et Syndicat Caprin du Lot et Garonne jusqu'en 2021, co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Claire DELFOSSE, professeur de géographie à l'Université Lyon 2, Directrice du Laboratoire d'études rurales (claire.delfosse@wanadoo.fr) - Co-auteur du premier article sur Les transformations de la France rurale et de l'élevage de chèvre.

Léopold DENONFOUX, Association pour la Défense et le Développement de la Chèvre Poitevine - (addchevrepoitevine@orange.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Pierre DESBONS, sélectionneur Mais Chez Pioneer Génétique, (Retraité), (desbonspierre@gmail.com), co-auteur de l'article sur la région caprine Centre-Val de Loire.

Jean-Paul DUBEUF, zootechnie des systèmes d'élevage et politiques publiques au sein du LRDE (INRA SAD) - Corte (jean-paul.dubeuf@inrae.fr) - Co-auteur des articles sur la région caprine Corse et sur les singularités méditerranéennes.

Laurent GARDE, pastoraliste, directeur adjoint du CERPAM, (lgarde@cerpam.fr), co-auteur des articles sur les singularités méditerranéennes et sur la région Provence-Côte d'Azur.

Christine GOSCIANSKI, Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire, (Christine.GOSCIANSKI@pl.chambagri.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Cécile GOURINEL, responsable service Relation Production à la coopérative laitière Terra Lacta (Surgères, 17), (Chambre d'Agriculture du Centre Val de Loire jusqu'en 2021), (cecile.gourinel@terralacta.com), coauteur de l'article sur la région caprine Centre-Val de Loire.

Christine GUINAMARD, INOSYS Réseaux d'élevage caprins, IDELE, (Christine.Guinamard@idele.fr), co-auteur des articles sur les singularités méditerranéennes et sur la région Provence-Côte d'Azur.

Michel D'HALLUIN, Syndicat Caprin du Lot et Garonne (d.halluin.michel@orange.fr), de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Frantz JÉNOT, chercheur associé au Laboratoire Ruralités en géographie à l'Université de Poitiers et coordinateur de la Fédération Régionale Caprine de Nouvelle-Aquitaine & Vendée (frcap@orange.fr) - Initiateur et coordinateur général du projet Récafran sur l'histoire des régions caprines française, Coauteur des premiers et derniers articles sur les transformations de la France rurale et de l'élevage de chèvre et sur La diversité, atout de la filière pour le futur ? et de l'article sur la région caprine Grand Ouest, coéditeur de l'ouvrage.

Leila LE CARO, Chambre d'Agriculture de Bretagne jusqu'en 2018, co-auteurice de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Bernard LEOUEUF, zootechnicien, ingénieur de recherche en reproduction caprine à l'UEICP (Unité d'Expérimentation de l'Insémination Caprine et Porcine) INRAE de Lusignan de 1972 à 2010, (retraité), (leboeufbe@wanadoo.fr), coauteur du dernier article sur La diversité, atout de la filière pour le futur, ainsi que de l'article sur la région Centre-Val de Loire, coéditeur de l'ouvrage.

Yves LEFRILEUX, chef de projet à l'Idèle, Station expérimentale du Pradel (07), (retraité), (yves.lefrileux@free.fr), coauteur de l'article Rhône-Alpes

Jean Claude LE JAOUEN, chef de la Section Caprine ITOVIC et rédacteur en chef de la revue La Chèvre jusqu'en 2006 (retraité), (jclejaouen@gmail.com) - Coauteur des premier et dernier articles sur les transformations de la France rurale et de l'élevage de chèvre et sur La diversité, atout de la filière pour le futur ? et des articles sur les régions caprines du Grand Ouest et de Bourgogne-Franche-Comté, coéditeur de l'ouvrage.

Pierre MORAND-FEHR, directeur de recherches à l'INRAE AgroParisTech (UMR 791 MoSAR) jusqu'en 2014, Coordinateur du réseau FAO-CIHEAM de recherches coopératives sur les ovins et les caprins de 1990 à 2009, Past Président of the International Goat Association, (retraité), (pierremorandfehr39@gmail.com), accompagnateur du projet éditorial dans le cadre de la SEZ, relecteur des articles.

Martine NAPOLEONE, transformation des systèmes d'élevage - INRA SAD, UMR Selmet (système d'élevage méditerranéens et tropicaux), Montpellier, (martine.napoleone@inrae.fr ; martine.napoleone30@gmail.com), Coauteur des premier et dernier articles sur les transformations de la France rurale et de l'élevage de chèvre et sur La diversité, atout de la filière pour le futur ? et des articles sur les singularités méditerranéennes, les régions caprines des Cévennes gardoises et lozériennes, de Rhône Alpes et de Provence-Côte d'Azur, coéditrice de l'ouvrage.

Jean-Noël PASSAL, chevrier retraité, chroniqueur, Caprinologue émérite et pape des Enchabrées (biq.brother@free.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Jean-Michel SORBA, sociologie des techniques et du marché au sein LRDE (INRA SAD) - Corte (jean-michel.sorba@inra.fr) - Coauteur de l'article sur la région caprine de Corse.

Fanny THUAULT, Association Chèvre des Pyrénées, (asso.chevre.pyr@free.fr), co-auteurice de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Sans oublier les personnes qui ont contribué à ce projet par leur témoignage oral ou écrit :

Dans le Grand Ouest : Nicole BOSSIS et Maria CAMPOS HERRADA (Idèle), Aurore PATERNOSTER (GTV 79), Geneviève FREUND (CRDC), Johanna GRAUGNARD, Martine & Philippe LACROIX (Route des Fromages de Chèvre), Géraldine VERDIER (BRILAC, AOP Chabichou du Poitou & Mothais sur Feuille), François BONNET (éleveur), Philippe MONTAZEAU & Jean Claude SARRAZIN (directeurs de laiteries retraités).

En Cévennes Gardoises et lozériennes : A. et F. Basserie (éleveurs), H. Calvet (éleveuse, présidente de l'AOP Pélardon), N. Etienne (éleveur retraité), B. Etienne (éleveur), C. Flayol (éleveuse, ex directrice de la coopérative fromagerie des Cévennes), J. Flayol (éleveur retraité), R. André (éleveur, président de la coopérative fromagerie des Cévennes), J.-M. et A. André (éleveurs retraités), F. Monod (directeur de la fromagerie des Cévennes), et J.-P. Rauzier (éleveur), C. Podeur, (animatrice de l'AOP Pélardon) J. Rosset (éleveuse), B. et D. Sauveplane (éleveurs retraités), V. Sauveplane (éleveur), J.-M. Vincent (éleveur).

En Provence-Alpes-Côte d'Azur : K. Boussouar (éleveur retraité, ex président de la FRECAP), D. Carel (éleveur, retraité) J. Corbon (éleveur), V. Enjalbert (Maison Régionale de l'Élevage PACA), L. Falcot (éleveur, président du Cerpam), A. Gouiran (éleveur).

En Rhône-Alpes : Paule Ballet (animatrice AOP Picodon (retraîtée), Jean Claude Balmelle (éleveur retraité), Valérie Béroutte (animatrice syndicat caprin de la Drôme), Eliane Brès (éleveuse retraitée, ex présidente du syndicat caprin de la Drôme), Roger Cavet (affineur retraité), Karine Mourier (éleveuse, prési-dente de l'AOP Picodon), Christian Nagearaffe (ex éleveur, ex président de l'AOP Picodon).

Dans le Centre-Val de Loire : H. Bacquard (éleveur retraité, ancien président AOP Sainte-Maure de Tou-raine), M. Carcaillon (ancien directeur laiterie La Cloche d'Or (37), retraité), L. Crochet (Ancien affineur (18), retraité), G. de Montigny (ancien Ingénieur ITOVIC, retraité), M. Faguet (animatrice du syndicat du Crottin de Chavignol), B. Foisnon (Responsable AOP Selles-sur-Cher), L. Giboureau (Technicien INAO), C. Larcher (fondateur de la foire aux fromages de Sainte-Maure-de-Touraine), C. Leclerc (ancien techni-cien Caprin, Indre-et-Loire, retraité), E. Lemeunier (affineur, Indre-et-Loire), F. Moreau (éleveur, Prési-dent du CRIEL), J.-P. Moreau (éleveur, ancien président AOP Selles-sur-Cher, retraité), H. Triballat (fon-dateur de la laiterie Rians-Triballat), J.-F. Turpault (ancien technicien AOP Crottin de Chavignol, retraité), D. Verneau (ancien Directeur de production, laiterie Rians-Triballat, retraité).

Cet ouvrage met en perspective la diversité des trajectoires singulières des régions caprines de France métropolitaine pour en découvrir des composantes communes riches d'enseignement pour l'avenir.

Une première partie retrace les grandes transformations de la France rurale, de l'agriculture et de l'élevage depuis les années 1950. Nous distinguons trois époques, la fin de la paysannerie, la modernisation mais aussi le retour à la terre dans certaines régions, et l'époque actuelle marquée par un double mouvement de globalisation des échanges et de territorialisation des activités et des produits. Ces dynamiques ne se sont pas passées de la même façon dans toutes les régions, ni aux mêmes époques. L'histoire de ces régions s'inscrit dans des contextes territoriaux marqués par des caractéristiques sociales, économiques, culturelles.

Une seconde partie invite au voyage dans les principales régions caprines de France métropolitaine. Pour chaque région nous retraçons les étapes des transformations des activités caprines dans les territoires et les facteurs qui ont joués sur ces recompositions. Nous mettons l'accent sur la façon dont les dynamiques agroindustrielles et les filières longues ou au contraire de pérennisation de la production fermière et des circuits courts ont influencé (ou non) les transformations dans les régions.

En partie trois, une discussion transversale aux chapitres régionaux termine l'ouvrage. Nous soulignons la double réussite d'une filière qui a su s'inscrire d'une part dans le processus d'industrialisation et d'internationalisation et d'autre part dans des dynamiques territoriales d'ancrage au terroir. Depuis 1970, la production industrielle française de fromages de chèvre a été multipliée par six (16 000 t/an en 1970 et 100 000 t/an en 2020). Dans le même temps, une production fermière et artisanale s'est maintenue, permettant la préservation de savoir-faire et de fromages de chèvre traditionnels au lait cru (15 AOP caprines en 2020). Il en résulte une diversité de modèles d'élevage, d'entreprises de transformation et plus largement de chaînes de valeur. Nous analysons les principaux facteurs qui ont concouru à diversifier la filière caprine française et des trajectoires régionales. Nous discutons d'enjeux pour le futur au regard de six questionnements en lien avec la durabilité des systèmes de production - transformation. C'est à l'interface de ces succès et questionnements, avec un pilotage qui rassemble et valorise les synergies et les talents du plus grand nombre, que se dessine l'avenir de la filière et de ses éleveurs de chèvres, qu'ils soient fermiers ou laitiers.

Mots clés : élevage caprins, filière fermière, filière laitière, fromage, territoire, bassin de production, dynamique industrielle, dynamique artisanale, transition des activités, local, global.